

Usania n° 28

Annuaire 2025 de l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne



- Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Usan (article 1 des statuts) « a pour but de grouper les personnes de la région de Nancy s'intéressant à l'exploration, la visite, l'étude et la protection du milieu souterrain, naturel, artificiel ou anthropique et de leur faune, et des canyons ».
- Agréée Jeunesse et éducation populaire le 25 août 2023 sous le numéro 2023-JEP-54-001.
- Conventionnée par l'ANCV pour les chèques-vacances et les coupons-sport.
- Agréée le 30 janvier 2001 par l'Inspection académique de Meurthe-et-Moselle.
- Conventionnée par la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle

Présentation du vingt-huitième Usania et ouverture de l'assemblée générale 2025

Chères Usaniennes, chers Usaniens, chers ami(e)s et sympathisant(e)s du club

J'ai le plaisir de vous présenter *Usania* n° 28, notre annuaire, bilan de l'année écoulée, et dont c'est la vingt-huitième édition.

Ce document de synthèse constitue une aide précieuse à la rédaction de nos demandes de subventions et pour présenter le club et ses actions auprès de nos instances, de nos partenaires et de nos financeurs.

Inventé par le secrétaire de 1998, il est réalisé chaque année par le secrétaire, à savoir : les numéros 1 (1998) à 11 (2008) par Christophe Prévot, 12 (2009) et 13 (2010) par Pascal Cuxac, 14 (2011) à 22 (2019) par Bertrand Maujean, 23 (2020) à 25 (2022) par Sylvie Gobert et Christophe Prévot, 26 (2023), 27 (2024) et 28 (2025) par Dominique Gilbert et Christophe Prévot, Bertrand poursuivant le travail sur les statistiques du club.

Nancy, 8 février 2025

Christophe Prévot,

Président de l'Usan



Arrivée de la tyrolienne lors de l'animation estivale à la base de loisirs du Grand Nancy, île Bucolique, Plage des 2 rives, Tomblaine (cliché : D. Ravailier, 1/9/2024)



Journée Bouge !, parc de la Pépinière, Nancy (cliché : Fr. Nus, 22/6/2024)



Stand à la journée Bouge !, parc de la Pépinière, Nancy (cliché : Chr. Prévot, 22/6/2024)

Sommaire

1	Déroulement de l'assemblée générale	7
2	Statuts de l'Usan.....	9
3	Rapport moral du président (Christophe Prévot).....	15
4	La place de l'Usan au sein de la FFS (Christophe Prévot)	19
5	Renseignements statistiques (Bertrand Maujean).....	23
5.1	Statistiques annuelles	23
5.2	Origine géographique des licenciés	25
5.3	Répartition des 79 licenciés par tranches d'âge et sexe	25
6	Rapport d'activités.....	27
6.1	Activité du secrétariat (Dominique Gilbert).....	27
6.2	Canyonisme	28
6.3	Plongée souterraine (Théo Prévot)	28
6.4	Travaux spéléologiques (Théo Prévot)	28
6.5	Escalade (Théo Prévot)	29
6.6	Matériel - EPI (Théo Prévot).....	30
6.7	RetEx (Théo Prévot).....	31
6.8	Local du club (Christophe Prévot).....	32
6.9	Milieus artificiels (Pascal Houlné).....	32
6.10	Activités éducatives et de découverte (Benoît Brochin)	34
6.11	Manifestations grand public (Benoît Brochin)	37
6.12	Gestion des assurances initiation (Christophe Prévot).....	40
6.13	Activité au mur Provençal - Entraînement spéléo et escalade pour l'année 2024 (François Nus)	42
6.14	Piscine (Éliane Prévot)	44
6.15	Archives-Bibliothèque (Pascal Admant)	45
6.16	Audiovisuelle (Olivier Gradot)	45
6.17	Manifestations et festivités (Maud Rochatte).....	45
6.18	Participation aux stages départementaux et régionaux (Christophe Prévot)	46
7	Rapport financier (Océane Prévot)	47
8	Projet associatif global.....	51
9	Projet d'actions 2025 en lien avec le projet associatif global.....	59
10	Panorama de presse	61
10.1	Presse écrite	61
10.2	Presse audiovisuelle (radiophonique ou télévisée).....	61
10.3	Autres	62

11 Inventaires des matériels	63
11.1 Matériels de spéléologie	63
11.2 Photographie	65
11.3 Topographie	65
11.4 Matériels de plongée.....	65
11.5 Matériels de via ferrata	65
11.6 Matériels d'escalade	65
11.7 Matériels de canyoning.....	66
11.8 Autres matériels.....	66
12 Coordonnées et adresses utiles	67
13 Documents annexes.....	69
13.1 Documents fédéraux.....	69
13.2 Documents du club	69
13.3 Fiche équipement - Réseau de Vauvougier (Malbrans, 25).....	70



Stand à la fête associations, parc de la Pépinière, Nancy (cliché : Chr. Prévot, 21/9/2024)

1 Déroulement de l'assemblée générale

Lieu : ASC Pôle-Action-Jeunesse, 17 bis rue du Haut de la Taye, 54600 Villers-lès-Nancy

Date : 8 février 2025, 14 h - 19 h

14 h

- ✓ Enregistrement des ultimes cotisations permettant de définir le corps électoral de l'AG à venir. Le corps électoral est constitué des membres à la date de l'AG, fédérés en 2024 et à jour de cotisations pour 2025. Il n'y a pas de quorum pour valablement délibérer
- ✓ Relevé des procurations
- ✓ Inscription des présents et représentés
- ✓ Remise des pouvoirs aux électeurs et mandatés

14 h 30 : ouverture de l'AG ordinaire

1 - Vote du compte rendu d'AG 2024

15 h

2 - Lectures des rapports annuels 2024 et votes des quitus :

- ✓ lecture du rapport moral par Christophe Prévot, président
questions éventuelles au président
- ✓ lecture des renseignements statistiques du club par Bertrand Maujean, Dominique Gilbert et Christophe Prévot
- ✓ lecture du rapport général d'activités par Dominique Gilbert, secrétaire
questions éventuelles à la secrétaire
- ✓ lectures des comptes rendus d'activités des directeurs de commissions
- ✓ lecture du rapport financier par Océane Prévot, trésorière
questions éventuelles à la trésorière
- ✓ lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, Pascal Admant et Bernard Le Guerc'h
- ✓ votes des quitus à main levée au président, secrétaire et trésorier

17 h 30

3 - Élections des mandants :

- ✓ lecture des articles 10, 14 et 17 des statuts en vigueur, concernant les compositions et modes d'élections au conseil d'administration et au bureau du club
- ✓ désignation par l'AG d'un président de séance et de scrutateurs
- ✓ inscription des candidats au CA
- ✓ élection à bulletin secret du CA composé de 12 membres
- ✓ suspension de séance pour dépouillement du vote
- ✓ proclamation des résultats par le président de séance
- ✓ réunion du nouveau CA qui décide la proposition de président
- ✓ reprise de l'AG et élection à bulletin secret par l'AG du président proposé
- ✓ proclamation des résultats du vote et, si non-élection, reprise des deux points précédents
- ✓ relevé des candidatures aux postes de directeur des commissions

Usania n° 28 - Assemblée générale du 8 février 2025

- ✓ suspension de séance et réunion du CA qui désigne le nouveau bureau, et les directeurs des commissions
- ✓ information de l'AG de la constitution du nouveau bureau et des commissions
- ✓ relevé des candidatures et élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2025
- ✓ relevé de candidatures et élection des représentants du club à l'AG fédérale

18 h 30

- 4 - vote du projet associatif global et des projets 2025
- 5 - vote du budget 025
- 6 - vote de l'adhésion au contrat d'engagement républicain des associations
- 7 - questions diverses

19 h

- 8 - fermeture de l'AG par le président élu



Riv'Action 2024, pont Daum, Nancy (cliché : Chr. Prévot, 2/6/2024)

2 Statuts de l'Usan

TITRE I : DÉFINITION - BUT - COMPOSITION

I-1 L'ASSOCIATION

Art. 1

L'association dite UNION SPÉLÉOLOGIQUE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE, soit par abréviation USAN, a été déclarée en préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le nom UNION SPÉLÉOLOGIQUE AUTONOME DE NANCY (numéro de déclaration 2143 ; numéro au registre national des associations : W543003329).

Elle a pour but de grouper les personnes de la région de Nancy s'intéressant à l'exploration, la visite, l'étude et la protection du milieu souterrain, naturel, artificiel ou anthropique et de leur faune, et des canyons.

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, sa durée est illimitée.

Son siège social est fixé au Poney club de Nancy sis 56 rue du Haut de Chèvre à Nancy. Il peut être transféré dans la métropole du Grand Nancy par simple décision de son conseil d'administration.

Elle adhère à la Fédération française de spéléologie.

I-2 LES MEMBRES

Art. 2

L'association se compose de

- 1-membres actifs,
- 2-membres stagiaires,
- 3-membres associés,
- 4-membres honoraires,
- 5-membres d'honneur.

Les membres actifs sont les pratiquants affiliés à la F.F.S.

Les membres stagiaires sont les personnes en situation de découverte et d'initiation non affiliées à la F.F.S.

Les membres associés sont les conjoints et descendants des membres actifs ou stagiaires, qui ne sont pas déjà des membres pratiquants.

Les membres honoraires sont les personnes sympathisantes de l'association et licenciées à la F.F.S. dans un autre club ou les personnes apportant leur concours lors d'organisation de manifestations ou les personnes souhaitant accéder aux infrastructures sportives (gymnase, piscine...) via l'USAN et étant licenciées par ailleurs (F.F.S., F.F.M.E., CAF, F.F.E.S.S.M., F.S.G.T...).

Les membres d'honneur sont les personnes ayant rendu d'importants services à l'association. Ils sont nommés en tant que tels par l'assemblée générale et dispensés de toute cotisation.

Art. 3

Toute personne peut adhérer à l'association.

Les demandes d'adhésion sont reçues par le bureau.

Les candidats âgés de moins de 18 ans adhérant comme membre actif ou stagiaire doivent fournir une autorisation signée par le responsable légal.

Toute adhésion comporte le versement d'une cotisation fixée annuellement en assemblée générale.

L'appartenance à l'association implique le consentement entier et sans réserve aux présents statuts et au règlement intérieur.

Art. 4

La qualité de membre de l'association se perd par :

- 1-la démission adressée au bureau,
- 2-l'exclusion prononcée par le bureau, pour toute atteinte grave aux intérêts de l'association ; cette décision doit être ratifiée par le conseil d'administration.
- 3-la radiation pour non-paiement de cotisation.

La démission, l'exclusion ou la radiation implique l'abandon définitif de tout droit sur l'actif social de l'association.

I-3 LES SECTIONS

Art. 5

Les membres peuvent à leur demande être groupés en sections particulières en fonction de leur résidence géographique, de leur spécialisation spéléologique ou de leur affinité personnelle. Les membres non-inscrits dans une section particulière constituent la section centrale.

Les sections sont créées par le conseil d'administration.

Chaque section peut indépendamment appartenir à une autre association à caractère non strictement spéléologique.

Chaque section est animée par un membre actif qu'elle désigne comme responsable.

TITRE II : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Art. 6

L'assemblée générale se compose de tous les membres actifs, âgés d'au moins 16 ans, de l'année précédente et à jour de cotisation pour l'année en cours. Les mineurs de moins de 16 ans, actifs l'année précédente et à jour de cotisation pour l'année en cours, sont représentés par un responsable légal. Les autres membres peuvent assister à l'A.G. au titre d'observateur.

Art. 7

Elle se réunit ordinairement une fois par an sur convocation du président, à une date fixée par le conseil d'administration. Elle peut être convoquée extraordinairement par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est fixé par le conseil d'administration. Tout membre actif peut demander l'inscription à l'ordre du jour de questions diverses.

Art. 8

L'assemblée générale entend les rapports sur la gestion, sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration.

Elle adopte le règlement intérieur.

Art. 9

Le vote par correspondance est interdit. Le vote par procuration est autorisé, le nombre de pouvoirs par représentant étant limité à 2, sans tenir compte des mandats dus aux mineurs de moins de 16 ans.

Les décisions aux assemblées générales sont prises à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et nuls. Les votes de personne se font à bulletin secret.

TITRE III : ADMINISTRATION

III-1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Art. 10

L'association est administrée par un conseil d'administration élu pour une durée de un an composé :

- des responsables des sections,
- des membres élus par l'assemblée générale à concurrence de 12, élus au scrutin secret plurinominal pour un an et choisis parmi les membres actifs de l'association âgés de 16 ans au moins au jour de l'élection. Un nombre de postes est réservé à égale proportion de sexe que celle des membres composant l'A.G., par arrondi supérieur à la catégorie la moins représentée et arrondi inférieur à la catégorie la plus représentée.

Le conseil d'administration administre l'association selon la politique définie par l'assemblée générale.

Art. 11

Les réunions du conseil d'administration sont présidées par le président ou, en son absence, par une personne du bureau désignée par le conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Seules les personnes âgées de 16 ans minimum jouissant de leurs droits civiques et justifiant de deux années successives de cotisation comme membre actif peuvent appartenir au conseil d'administration.

Le mandat d'administrateur est compatible avec celui de représentant de l'association à l'assemblée générale départementale.

Art. 12

Le conseil d'administration se réunit 3 fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par le président ou sur la demande de deux de ses membres. Pour la validité de ses délibérations la présence ou représentation de la moitié de ses membres est nécessaire.

Le vote par correspondance est interdit. Le vote par procuration est autorisé, le nombre de pouvoirs par représentant étant limité à 1.

Les décisions sont prises à la majorité absolue. Un procès-verbal est établi après chaque séance ; il est signé par le secrétaire de séance et le président et amendé et validé par le conseil d'administration lors de la réunion suivante.

Art. 13

Le conseil d'administration institue les commissions dont il a besoin et supprime celles devenues inutiles.

Il en nomme les membres et les révoque et en désigne le responsable suivant le règlement intérieur.

Il élabore le règlement intérieur.

Il suit le budget et décide des aides financières aux membres, de achats de matériels, des acquisitions de biens...

III-2 LE PRÉSIDENT

Art. 14

Dès l'élection du conseil d'administration, l'assemblée générale élit le président de l'USAN, choisi parmi les membres du conseil d'administration sur proposition de ce dernier.

Il est élu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Son mandat prend fin avec celui du conseil d'administration.

Art. 15

Le président préside les assemblées générales, le conseil d'administration et le bureau. Il ordonnance les dépenses. Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux, notamment pour ester en justice et décider des moyens de recours nécessaires.

Le président peut déléguer certaines de ses attributions dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Toutefois, la représentation de l'association en justice ne peut être assurée, à défaut du président, que par un mandataire agissant en vertu d'un pouvoir spécial.

Art. 16

En cas de vacance du poste de président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions de président sont exercées par un président par intérim. Ce président par intérim est un membre du conseil d'administration désigné par celui-ci jusqu'à la prochaine assemblée générale.

III-3 LE BUREAU

Art. 17

Après l'élection du président par l'assemblée générale, le conseil d'administration élit en son sein, au scrutin secret, un bureau composé de :

- un secrétaire,
- un trésorier.

Aucun cumul de postes n'est possible.

Le trésorier tient la comptabilité, encaisse les règlements et effectue les paiements.

Le secrétaire écrit les procès-verbaux des réunions, convoque les membres et suit le courrier de l'association.

Au besoin, le conseil d'administration peut créer des postes d'adjoints.

III-4 LES REPRÉSENTANTS DE L'USAN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE DU C.D.S. 54

Art. 18

L'assemblée générale désigne, parmi les membres actifs de l'USAN ceux qui représenteront l'association à l'assemblée générale départementale du C.D.S. 54, selon les quotas définis par cet échelon de la F.F.S.

TITRE IV : RESSOURCES

Art. 19

Les ressources de l'association se composent de :

- la cotisation annuelle versée par chaque membre,
- les subventions éventuelles européennes, nationales, régionales, départementales et locales,

- les ressources diverses provenant des fournitures de services rendus, des conférences, et autres prestations,
- les ressources du mécénat, du sponsoring, du partenariat,
- les dons et abandons de frais,
- toute autre ressource permise par la loi.

Les comptes financiers, tenus par le trésorier, sont soumis chaque année avant l'assemblée générale à l'appréciation du conseil d'administration.

Le patrimoine social de l'USAN répond seul des engagements contractés par le conseil d'administration au nom de l'association.

Art. 20

La comptabilité de l'association est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur.

Sous réserve des dispositions de l'article 24 du décret n° 85-295 du 1^{er} mars 1985, cette comptabilité fait apparaître annuellement un compte de résultat de l'exercice et un bilan.

La comptabilité est certifiée chaque année devant l'assemblée générale par deux vérificateurs aux comptes n'étant pas membre du conseil d'administration.

Art. 21

Le barème du remboursement des frais qui seraient engagés par toute personne pour l'accomplissement d'une mission est aligné sur le barème fixé par la F.F.S.

Tout contrat ou convention passé entre l'association, d'une part, et un administrateur, son conjoint ou un proche, d'autre part, est soumis à l'autorisation du conseil d'administration de l'association.

TITRE V : DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Art. 22

Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale, soit sur proposition du conseil d'administration ou sur celle présentée au président par la moitié au moins des membres actifs de l'association au moins un mois avant la séance.

Les modifications de statuts ne peuvent être acquises qu'à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et nuls.

Art. 23

La dissolution de l'USAN ne peut être acquise qu'en assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

La décision pour la dissolution est prise à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et les nuls.

Le bureau en exercice assure la liquidation des biens de l'association qui ne peuvent être dévolus qu'à une ou plusieurs associations semblables.

Art. 24

Le règlement intérieur, élaboré par le conseil d'administration, en conformité avec les présents statuts, précise les conditions d'application de ceux-ci. En cas de divergence entre les statuts et le règlement intérieur, ou en cas de difficultés d'interprétation, les statuts ont force de loi.



Séance au gymnase Provençal, Nancy (cliché : Chr. Prévot, 19/11/2024)

3 Rapport moral du président (Christophe Prévot)

Agenda du président :

1. 16 janvier : réunion pour les classes olympiques 2023-2024 (école Marcel-Leroy, Nancy)
2. 19 janvier : états généraux du sport de Nancy (parc des sports de Nancy-Gentilly)
3. 5 février : réunion avec l'enseignant de la classe olympique de Saint-Exupéry pur préparation d'une intervention en classe (école Saint-Exupéry, Maxéville)
4. 12 février (avec B. Brochin) : réunion de préparation avec le Triathlon Nancy Lorraine de Nancy pour Lorr'N Raid (local Usan)
5. 21 février : 1^{re} réunion préparatoire de l'action nancéienne Bouge ! 2024 (parc des sports de Nancy-Gentilly)
6. 11 mars : réunion préparatoire pour la base de loisirs du Grand Nancy (parc des sports de Nancy-Gentilly)
7. 11 mars (représentation effectuée par P. Admant) : réunion des associations sportives de Villers-lès-Nancy (hôtel de ville)
8. 18 mars : interview radiophonique RCN
9. 5 avril : assemblée générale de l'ASC PAJ (locaux de l'ASC PAJ)
10. 15 avril : 2^e réunion préparatoire de l'action nancéienne Bouge ! 2024 (parc des sports de Nancy-Gentilly)
11. 16 avril : rencontre pour projet de sortie spéléologique (école des Aiguillettes, Villers-lès-Nancy)
12. 6 mai (avec P. Admant et O. Gradot) : soutenance des étudiants d'UniLaSalle sur le projet du Spéléodrome (en visioconférence)
13. 7 mai : intervention dans la classe olympique de l'école Saint-Exupéry (Maxéville)
14. 15 et 22 mai (avec P. Admant et O. Gradot) : soutenance des étudiants d'UniLaSalle sur le projet de l'Aroffe souterraine (en visioconférence)
15. 15 et 22 mai (avec P. Admant) : préparation conférence de la fête de la nature (domicile président)
16. 22 mai : conférence de la fête de la nature (centre des Écraignes, Villers-lès-Nancy)
17. 25 mai : réunion du parlement nancéien du sport (Maison Bonnet, Nancy)
18. 30 mai : réunion pour l'attribution des créneaux en gymnase pour 2024-2025 (parc des sports de Nancy-Gentilly)
19. 5, 6, 11, 12 et 14 juin (avec P. Admant) : préparation conférence sur l'Aroffe souterraine (domicile président)
20. 14 juin (avec P. Admant) : conférence sur l'Aroffe souterraine (salle Louis-Pergaud, Laxou)
21. 20 juin (avec É. Prévot) : réunion d'information pour les créneaux en piscine pour 2024-2025 (piscine de Laneuveville)
22. 21 juin : repérage au parc de la Pépinière pour l'action nancéienne Bouge ! 2024
23. 29 juin : réunion du parlement nancéien du sport (Maison Bonnet, Nancy)
24. 11 juillet (avec O. Gradot) : réunion avec UniLaSalle Beauvais pour le projet de visite virtuelle du Spéléodrome (en visioconférence)
25. 29 août : réunion préparatoire de la fête des vendanges (centre des Écraignes, Villers-lès-Nancy)
26. 26. 12 octobre (avec Chr. Binsfeld-Houlné, P. Houlné et O. Prévot) : réunion du parlement nancéien du sport (Maison Bonnet, Nancy)
27. 25 octobre : réunion pour exposition photo en février à la Métropole du Grand Nancy
28. 4 novembre : réunion des associations sportives de Villers-lès-Nancy (hôtel de ville)
29. 5 novembre (représentation effectuée par J.-M. Guyot) : réunion en mairie de Nancy pour les projets des associations
30. 14 novembre (avec J.-M. Guyot) : réunion sur la dématérialisation des subventions de Nancy (hôtel de ville)
31. 9 décembre : réunion avec l'aéroclub Marie-Marvingt pour la journée Marie-Marvingt 2025

Chers membres, chers invités,

Voici pour moi le moment du bilan de ma neuvième année de présidence de notre club.

Comme le montre l'agenda du président, nous avons été présents très régulièrement aux réunions institutionnelles et aux réunions de préparation pour des manifestations ouvertes au public, ainsi que pour des réunions préparatoires des conférences données cette année. Je remercie chaleureusement celles et ceux qui me remplacent lorsque les réunions se font sur mon temps de travail ou lorsqu'il y a doublon.

Comme chaque année notre club est, conformément à l'article 1 des statuts, affilié à la Fédération française de spéléologie (FFS). Mais le club est aussi partie prenante, membre et adhérent d'autres associations des champs du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire comme l'Association socio-culturelle Pôle-Action-Jeunesse (ASC PAJ) de Villers-lès-Nancy, qui nous met à disposition ses locaux pour cette assemblée générale, l'association Clairlieu Animation de Villers-lès-Nancy, grâce à qui nous avons accès la MJC Jean-Savine à Clairlieu pour la journée du patrimoine, et le Parlement nancéien du sport (PNS) qui regroupe les associations sportives de Nancy et organise des rencontres thématiques mensuelles.

Bien qu'en très léger recul en termes d'adhérents, le club est resté dans une très bonne dynamique en 2024 avec 79 membres actifs (i.e. licenciés à la FFS par l'intermédiaire du club) et 8 membres honoraires, soit 87 adhérents en tout dont 10 nouveaux adhérents actifs. Cela fait de cette année 2024 la 8e en termes d'effectif du club depuis 1981 (la 1^{re} étant 2012 avec 97 membres — tous actifs — puis 2015 avec 93 adhérents — tous actifs — puis 2022 — 87 actifs et 6 honoraires — et 2023 — 85 actifs et 8 honoraires —, suivies de 2001 et 2014), mais seulement la 11e en ne prenant en compte que les actifs. La représentation féminine est en régression à 28 % des membres actifs. Le nombre de mineurs reste faible (4) tout comme le nombre de jeunes de 18 à 25 ans (7 adhérents soit 9 % des actifs), l'année 2023 ayant été « boostée » par les étudiants de l'Institut polytechnique UniLaSalle de Beauvais, l'année 2024 retrouve un niveau bas de jeunes...

L'activité est globalement satisfaisante et comprend de nombreuses formes.

Les sorties traditionnelles spéléologiques d'entraînements, de prospections, d'explorations, etc. fonctionnent relativement bien, même si on peut parfois déplorer quelques sorties « privées » jamais annoncées au programme ou via les moyens numériques (liste de diffusion ou groupe Whatsapp)...

Sans oublier, bien sûr, notre forte implication au niveau de l'encadrement dans les stages régionaux de spéléologie de Découverte, Formation personnelle de niveau 1 (progression) et niveau 2 (équipement) et de Pré-Initiateur. Il est par contre regrettable d'y trouver peu de stagiaires issus du club...

Malheureusement, la pratique du canyonisme reste discrète depuis le départ de plusieurs cadres fédéraux...

Du côté du gymnase, l'année 2024 montre un regain d'intérêt avec une bonne reprise de participation au dernier trimestre. La mise en place de « soirées à thème » serait certainement une solution pour attirer plus d'adhérents au gymnase.

L'activité en piscine reste en berne avec peu de participants. C'est pourtant l'occasion de profiter d'une activité d'entretien physique sur un créneau horaire plus favorable que les années précédentes.

Malgré une baisse d'activité, nos activités de découverte et d'initiation ont à nouveau très bien fonctionné et atteignent plus de 1 500 personnes encadrées sous terre ou en découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde lors des manifestations grand public.

L'aménagement du local a continué de progresser. Il reste à revoir complètement la toiture du bureau qui prend l'eau à chaque pluie et finaliser l'espace lavage. Il faudra aussi réfléchir à l'utilisation de la structure métallique pour disposer d'un atelier « corde » dans le local.

Nos activités ont permis d'alimenter nos médias de communication (bulletin mensuel *Le P'tit Usania*, page Facebook ou chaîne YouTube) et les médias professionnels (3 articles dans *L'Est républicain*, 3 interviews radiophoniques et 5 reportages avec France 3 Lorraine) ce qui a permis de mettre en avant la spéléologie de manière positive dans les médias.

Tout ceci vous sera présenté par les responsables de commissions durant notre AG.

Toutes ces activités n'ont pu avoir lieu sans l'investissement de tous les bénévoles du club, en particulier pour l'encadrement de toutes les activités de découverte et d'initiation, dont les manifestations grand public, et je les en remercie. Et ceci n'est possible que parce que, de manière moins visible, des bénévoles œuvrent à la gestion du club tout au long de l'année : Pascal Houlné à la gestion des adhésions, Benoît Brochin à la gestion de toutes les activités de découvertes, Sylvain Bourlange, François Nus et Théo Prévot à l'animation du créneau en gymnase, Éliane Prévot à celle du créneau piscine, Oliver Gradot pour les belles images qui alimentent nos médias et l'exposition photo, Maud Rochatte pour les repas lors des manifestations grand public, Bertrand Maujean à la maintenance du site internet et des casques, Olivier Gradot et Théo Prévot à la gestion des EPI spéléo et à l'aménagement du local, Océane Prévot à la tenue de la comptabilité, Jean-Michel Guyot, Pascal Houlné, Bernard Le Guerc'h et Dominique Ravailier à l'entretien des extérieurs du local et à la coupe du bois, François Nus notre installateur électrique, etc. et toutes celles et tous ceux qui se dévouent pour encadrer les initiations et participent à nos grosses journées de découverte ! Bravo et merci à vous, le club réalise tout cela grâce à vous !

Du côté financier, le club est en bonne santé avec une très bonne maîtrise budgétaire. Le délai de réponse de certains fabricants de matériels (au vu de la situation inquiétante au niveau gaz dans les cavités en 2024, achat prévu de 2 détecteurs de CO₂ ; acquisition d'une règle de jaugeage pour les travaux sur l'Aroffe souterraine) nous ont conduits à différer ces achats sur 2025 avec une mise en provision correspondante. Nos financeurs nous ont fortement soutenus cette année puisque nos subventions publiques ont augmenté de 42,4 % passant de 7 123 € en 2023 à 10 141 € en 2024 pour les dossiers déposés (+18 € ou +1,0 % pour l'ANS, +500 € ou +50,0 % pour le FDVA, +500 € pour Nancy en fonctionnement ou +33,3 % et surtout +2 000 € pour le projet associatif, soit +166,7 % en tout pour Nancy) ce qui nous amène à un taux de subventions publiques de 18,1 % (même taux qu'en 2024), Nancy devenant notre premier soutien avec 39,4 % de nos subventions publiques ! Malheureusement nous accusons une petite régression au niveau des initiations (-1 728,32 € ou -7,8 %), mais l'état financier reste néanmoins très satisfaisant.

2025 arrive avec des perspectives et de nombreux projets qui ne demandent qu'à être atteints.

Je souhaite que tout notre potentiel d'accueil et de partage continue de se déployer avec des animations dirigées vers le grand public, des actions de découverte toute l'année, notamment vis-à-vis des établissements scolaires, et une ouverture vers le public handicapé, afin que notre club continue de grandir et maintienne sa pérennité financière pour permettre à chacun de pratiquer ses activités favorites comme il l'entend.

Je vous souhaite une bonne année 2025, qu'elle soit sous terre ou en canyons, entre nous, en interclubs, lors de stages ou avec des personnes en découverte.

Christophe Prévot,
Président de l'Usan



Journée entraînement technique, Spéléodrome de Nancy (cliché : J.-M. Guyot, 27/10/2024)



Perte du Moche, Gémonville (cliché : O. Gradot, 11/8/2024)

4 La place de l'Usan au sein de la FFS (Christophe Prévot)

Répartition des licenciés sur les 10 dernières années

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Licenciés FFS en clubs	7 590	7 508	6 972	6 930	6 935	6 559	6 463	6 864	7 007	7 337
Nb de clubs FFS	441	435	420	409	407	391	387	383	376	380
Effectif moyen des clubs	17,2	17,3	16,6	16,9	17,0	16,8	16,7	17,9	18,6	19,3
Licenciés FFS individuels	176	180	163	179	150	167	198	186	193	217
Nb total de licenciés	7 766	7 688	7 135	7 109	7 085	6 726	6 661	7 050	7 200	7 554

Commentaires :

1. Depuis 2021 l'effectif fédéral remonte progressivement (+4,9 % en 2024 par rapport à 2023).
2. L'érosion des clubs s'arrête en 2024 ; l'effectif moyen des clubs continue d'augmenter en 2024 et dépasse 19 adhérents.
3. Parmi les 380 clubs fédéraux, 3 sont des groupements d'étrangers (partenaires privilégiés).

Effectif des 377 clubs fédéraux français (hors groupements d'étrangers) représentant 7 191 licenciés

+	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Commentaires :
0		1	3	16	15	19	19	15	21	11	<ol style="list-style-type: none"> 1. En 2024, l'Usan est le 4^e club français de la Fédération avec 79 licenciés, derrière le Club spéléo-canyon du Pays d'Aubagne (150 licenciés), Spéléolus (106 licenciés) de Miramas et le Spéléo-club de Montpellier (86 licenciés), mais devant l'Association spéléologique du Cagire (74 licenciés) et la Société cévenole de spéléologie et de préhistoire (70 licenciés). Ce sont les 6 clubs de 70 licenciés et plus. Ces clubs totalisent 565 licenciés soit 7,9 % des licenciés de clubs français. 2. En 2024, 19 clubs français atteignent l'effectif de 50 licenciés (2023 : 15 ; 2022 : 13 ; 2021 : 11 ; 2020 : 8). 3. La taille moyenne des clubs français est de 19,1. 4. Un quart des clubs (soit 94 clubs) a un effectif de 8 licenciés ou moins ; la moitié a 13 licenciés ou moins, trois quarts ont un effectif de 26 licenciés ou moins. 5. L'effectif de clubs le plus représenté est de 8 ou 14 licenciés. Ces effectifs sont atteints exactement par 21 clubs. 6. La moitié des licenciés de clubs le sont dans des clubs d'effectif de 27 licenciés ou plus ; cela représente 85 clubs (22,5 % des clubs français).
10	12	16	14	17	21	16	11	6	8	7	
20	5	10	4	6	3	5	11	4	1	4	
30	5	5	6	1	3	5	4	3	3	2	
40	1	3	3	2	3	2	3	2	1		
50		1			2	3	1	1			
60	1	2						1	1		
70	1				1					1	
80							1				
90											
100							1				
110											
120											
130											
140											
150	1										

Lecture : il y a 16 clubs d'effectif 10 + 5 = 15 licenciés.

Les clubs de 50 licenciés et plus

Code club	Nom	Ville	Site	FB	Effectif	Rang	% FFS	Rang 2023	Femmes	% Femmes	% Fem. FFS	Jeunes	% Jeunes	% Jeunes FFS
D13-037	Spéléo Canyon Pays d'Aubagne	Aubagne	X	X	150	1	2,0	1	65	43,3	3,0	63	42,0	4,7
D13-029	Spéléolus	Miramas	X	X	106	2	1,4	2	59	55,7	2,7	72	67,9	5,4
O34-031	SC Montpellier	Castelnau-le-Lez	X		86	3	1,2	8	26	30,2	1,2	19	22,1	1,4
L54-021	Usan	Nancy	X	X	79	4	1,1	3	22	27,8	1,0	11	13,9	0,8

Usania n° 28 - Assemblée générale du 8 février 2025

Code club	Nom	Ville	Site	FB	Effectif	Rang	% FFS	Rang 2023	Femmes	% Femmes	% Fem. FFS	Jeunes	% Jeunes	% Jeunes FFS
O31-018	AS Cagire	Aspet			74	5	1,0	12	24	32,4	1,1	42	56,8	3,1
O30-018	Soc. c.év. spéléo et préhistoire	Ales	X		70	6	0,9	6	17	24,3	0,8	40	57,1	3,0
C69-001	GS Vulcain	Lyon	X		68	7	0,9	4	20	29,4	0,9	13	19,1	1,0
O12-006	Alpina Millau	Millau	X	X	67	8	0,9	5	22	32,8	1,0	6	9,0	0,4
C38-010	SGCAF Grenoble	Grenoble	X	X	61	9	0,8	11	15	24,6	0,7	9	14,8	0,7
G64-003	Leize Mendi	Saint-Étienne-de-Baigorri	X	X	61	9	0,8	14	17	27,9	0,8	7	11,5	0,5
O48-005	GS Tarn né Tarnon	Grèzes	X		60	11	0,8	7	21	35,0	1,0	30	50,0	2,2
D06-023	SC Garalagh	Grasse	X		57	12	0,8	17	14	24,6	0,6	9	15,8	0,7
B71-003	SC Argilon	Saint-Igny-de-Roche	X		56	13	0,8	9	20	35,7	0,9	6	10,7	0,4
A95-006	SC de la mare des noues	Franconville	X		55	14	0,7	14	25	45,5	1,1	10	18,2	0,7
C69-002	SC Villeurbanne	Villeurbanne	X		55	14	0,7	10	20	36,4	0,9	8	14,5	0,6
O30-001	SC de la vallée de la Vis	Nimes			55	14	0,7	29	20	36,4	0,9	6	10,9	0,4
D13-018	GS de Provence	Marseille	X		54	17	0,7	13	21	38,9	1,0	23	42,6	1,7
H35-002	GSC de Rennes	Rennes	X		54	17	0,7	21	15	27,8	0,7	14	25,9	1,0
O46-011	SC Caniac du Causse	Caniac du Causse	X		51	19	0,7	26	19	37,3	0,9	13	25,5	1,0
Total					1 319		17,8		462	35,0	21,2	401	30,4	29,9

Commentaires :

1. En 2024 il y a 4 clubs de plus qu'en 2023 parmi les clubs de plus de 50 licenciés. Tous ceux de 2023 se maintiennent dans le classement, les 2 premiers restant à leur place.
2. Ces 19 clubs représentent 17,8 % des licenciés (environ 1 licencié sur 6 est dans un de ces clubs), 21,2 % des 2 175 femmes de la FFS (environ 1 femme sur 5 est dans un de ces clubs) et 29,9 % des 1 343 jeunes de moins de 26 ans (environ 1 jeune sur 3 est dans un de ces clubs).
3. En moyenne ces 19 clubs ont un taux de 35,0 % de femmes et de 30,4 % de jeunes.

Âge des licenciés (y compris partenaires privilégiés étrangers)

Âge	Usan	CDS 54	Liges	FFS
Moyen	45,7	46,7	45,0	44,6
1 ^{er} quart	31	31	31	31
2 ^e quart	45	47	45	46
3 ^e quart	57	58	59	59

Commentaires :

1. Avec un déficit de jeunes en 2024 l'Usan se retrouve avec un âge moyen supérieur à celui de la Ligue et de la FFS. Néanmoins, l'Usan reste plus jeune que les instances fédérales (département, région, fédération) en répartition des licenciés.

Responsabilités de membres de l'Usan à l'extérieur du club

Au niveau fédéral (Fédération française de spéléologie, FFS) :

Christophe Prévot : membre élu par le CA fédéral des commissions de « Surveillance des opérations électorales » (CSOE) et « Financière et statistiques » (CFS), président adjoint depuis septembre 2020 ; membre de la commission « Documentation » (CoDoc) et de la commission « Statuts et règlements »

Théo Prévot : membre du Groupe d'étude technique de l'École française de spéléologie ; membre du Fond d'aide aux actions locales (Faal)

Au niveau régional (Ligue Grand Est de spéléologie, Liges) :

Christophe Prévot : président

Jean-Paul Keller : trésorier

Pascal Admant : directeur de la commission « Bibliothèque » ; Olivier Gradot : directeur de la commission « Audiovisuelle » ; Christophe Prévot : directeur de la commission « Publications » ; Théo Prévot : directeur de la commission « Jeunes »

Pascal Houlné : vérificateur aux comptes

Christophe Prévot : webmestre ; <http://csr-l.ffspeleo.fr/>

Au niveau départemental (Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle, CDS 54) :

François Nus : président adjoint

Jean-Paul Keller : trésorier

Christine Binsfeld-Houlné : secrétaire

Pascal Admant & Sabine Véjux-Martin : administrateurs

Pascal Admant & Bernard Le Guerc'h : vérificateur aux comptes du CDS 54

Pascal Admant, Jean-Michel Guyot, Pascal Houlné, Jean-Paul Keller, Bernard Le Guerc'h, Christophe Prévot & Sabine Véjux-Martin : représentants du CDS 54 à l'AG régionale de la Liges

Christine Binsfeld-Houlné : représentante du CDS 54 au CoPil régional PSF

Christophe Prévot : webmestre ; <http://cds54.ffspeleo.fr/>

Autres :

Association pour l'animation de la Maison lorraine de la spéléologie (AAMLS) :

Christophe Prévot : président (membre au titre de la Liges)

Pascal Houlné : secrétaire (membre au titre de la Liges)

Pascal Admant : administrateur (membre au titre du CDS 54)

Pascal Houlné, Christophe Prévot : représentants de la Liges à l'AG de l'AAMLS

Pascal Admant : représentant du CDS 54 à l'AG de l'AAMLS

Christophe Prévot : webmestre ; <http://maison-lorraine.ffspeleo.fr/>

Association nationale des anciens responsables de la FFS (Anar FFS) :

Christophe Prévot : webmestre ; <http://anar.ffs.free.fr/>



Journée entraînement technique, Spéléodrome de Nancy (cliché : J.-M. Guyot, 27/10/2024)



Deuille du Chalot (ou Chahalot), Ochey (cliché : Th. Prévot, 9/8/2024)

5 Renseignements statistiques (Bertrand Maujean)

5.1 Statistiques annuelles

Année	Rang	Nb actifs	Nb honoraires	Nb nouveaux	% nouveaux	Nb reconduits	% reconduits	Nb fidélisés	% fidélisés	Nb femmes	% femmes	Âge moyen	Âge médian	<18 ans	18 à 25 ans	26 à 59 ans	>59 ans
1981	1	5	0	5	100%	5	100%	5	100%	1	20%	30,96	33,83	1	0	4	0
1982	6	16	0	11	69%	12	75%	7	44%	4	25%	27,01	26,97	4	7	5	0
1983	17	18	0	6	33%	12	67%	3	17%	2	11%	28,22	29,84	4	9	5	0
1984	23	16	0	4	25%	12	75%	2	12%	5	31%	27,58	25,07	11	2	3	0
1985	27	24	0	10	42%	19	79%	7	29%	3	12%	27,94	27,09	12	4	8	0
1986	37	25	0	6	24%	18	72%	4	16%	4	16%	28,29	27,06	12	5	8	0
1987	43	21	0	3	14%	16	76%	2	10%	2	10%	29,53	28,06	9	5	7	0
1988	46	22	0	6	27%	17	77%	3	14%	1	5%	30,00	28,81	10	4	8	0
1989	52	28	0	7	25%	22	79%	3	11%	4	14%	29,07	26,50	12	7	9	0
1990	59	38	0	16	42%	28	74%	9	24%	8	21%	29,73	29,04	14	9	15	0
1991	75	40	0	11	28%	32	80%	7	18%	7	18%	31,58	31,77	14	10	16	0
1992	86	57	0	25	44%	40	70%	18	32%	15	26%	31,48	28,23	13	21	22	1
1993	111	53	0	12	23%	43	81%	8	15%	9	17%	32,78	31,06	3	16	33	1
1994	123	58	0	15	26%	43	74%	7	12%	13	22%	33,20	33,40	4	13	40	1
1995	138	58	0	12	21%	41	71%	6	10%	13	22%	34,03	32,74	2	12	43	1
1996	150	58	0	15	26%	47	81%	8	14%	14	24%	32,93	30,68	5	10	42	1
1997	165	70	0	21	30%	56	80%	14	20%	23	33%	32,91	30,94	6	12	51	1
1998	186	75	1	18	24%	50	67%	10	13%	27	36%	32,87	31,40	4	19	51	1
1999	204	78	3	25	32%	49	63%	10	13%	25	32%	32,10	31,46	9	20	47	2
2000	229	77	5	26	34%	57	74%	15	19%	21	27%	30,58	28,62	11	22	42	2
2001	255	84	5	24	29%	48	57%	4	5%	29	35%	30,49	26,72	7	34	40	3
2002	279	60	4	12	20%	50	83%	4	7%	19	32%	33,90	32,53	7	11	39	3
2003	291	65	4	10	15%	48	74%	3	5%	19	29%	34,97	35,33	9	10	43	3
2004	301	72	7	22	31%	47	65%	6	8%	25	35%	33,70	30,72	8	15	46	3
2005	323	64	7	13	20%	45	70%	5	8%	20	31%	35,74	34,77	7	7	48	2
2006	336	55	5	9	16%	43	78%	4	7%	18	33%	37,63	37,19	5	4	43	3
2007	345	68	4	24	35%	49	72%	10	15%	21	31%	37,73	37,43	8	5	50	5
2008	369	62	6	11	18%	46	74%	7	11%	17	27%	39,84	41,21	7	5	42	8
2009	380	74	0	26	35%	54	73%	12	16%	24	32%	38,84	41,72	10	9	46	9
2010	406	77	0	21	27%	61	79%	13	17%	24	31%	39,10	41,19	9	9	51	8
2011	427	80	0	16	20%	74	92%	13	16%	24	30%	38,99	40,11	11	7	52	10
2012	443	97	0	22	23%	69	71%	4	4%	32	33%	51,13	43,19	12	4	68	13
2013	465	77	3	6	8%	69	90%	4	5%	22	29%	41,51	42,99	10	4	52	11
2014	471	88	0	17	19%	74	84%	10	11%	28	32%	41,80	43,77	9	5	62	12

Usania n° 28 - Assemblée générale du 8 février 2025

Année	Rang	Nb actifs	Nb honoraires	Nb nouveaux	% nouveaux	Nb reconduits	% reconduits	Nb fidélisés	% fidélisés	Nb femmes	% femmes	Âge moyen	Âge médian	<18 ans	18 à 25 ans	26 à 59 ans	>59 ans
2015	488	93	0	15	16%	63	68%	7	8%	32	34%	41,77	44,87	13	6	61	13
2016	503	73	0	8	11%	57	78%	6	8%	19	26%	42,93	45,87	9	5	46	13
2017	511	76	8	13	17%	61	80%	6	8%	22	29%	44,84	46,72	8	3	51	14
2018	524	77	4	13	17%	63	82%	9	12%	21	27%	46,77	49,19	11	3	44	19
2019	537	83	3	15	18%	69	83%	10	12%	26	31%	43,52	45,91	12	7	43	21
2020	552	96	1	21	22%	63	66%	6	6%	34	35%	42,71	42,85	15	9	49	23
2021	573	81	3	16	20%	62	77%	7	9%	23	28%	44,60	47,91	9	12	40	20
2022	589	87	6	17	20%	66	76%	8	9%	28	32%	44,55	44,90	5	12	51	19
2023	606	85	8	17	20%	62	73%	5	6%	30	35%	44,16	44,97	4	14	46	21
2024	623	79	8	11	14%	-	-	-	-	22	28%	46,27	45,75	4	7	52	16

Notes :

- Reconduit : membre de l'année N ayant reconduit en N+1
- Fidélisé : nouveau de l'année N ayant reconduit en N+1

Commentaires :

1. Sur les 85 licenciés 2023, 62 (72,9 %) ont reconduit leur adhésion en 2024 ; en particulier sur les 17 nouveaux adhérents 2023, 5 (29,4 %) ont reconduit leur adhésion en 2024. Par déduction, en dehors des nouveaux adhérents 2023, le taux de recotisation en 2024 est de 83,8 % (57 recotisants sur 68), ce qui montre que ce sont surtout les « anciens » (au moins 2 années d'adhésion) qui recotisent d'une année sur l'autre.
2. Le nombre de mineurs stagne par rapport à 2024 à un niveau relativement bas...
3. Le nombre de femmes baisse significativement en 2024 (-8 ; -26,7 %) pour atteindre 27,8 % des membres actifs sans explication particulière...

Évolution annuelle du nombre de membres actifs (1981-2024)

Nb années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Effectif	303	96	41	26	29	24	16	11	13	15	5	3	4	5	5	5	3	3	4	1
ECI	633	330	234	193	167	138	114	98	87	74	59	54	51	47	42	37	32	29	26	22
Fidélité (années)	4,2	7,2	9,4	10,7	11,8	13,2	14,7	16,0	17,0	18,4	20,5	21,4	22,0	22,7	23,8	25,0	26,4	27,3	28,4	30,1

21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44
3	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	0	2	1	1	1	0	0	0	0	1	2
21	18	17	16	15	14	13	12	11	11	10	9	8	8	8	6	5	4	3	3	3	3	3	2
30,6	32,2	32,8	33,4	34,1	34,7	35,4	36,1	36,8	36,8	37,5	38,2	39,0	39,0	39,0	40,3	41,2	42,3	43,7	43,7	43,7	43,7	43,7	44,0

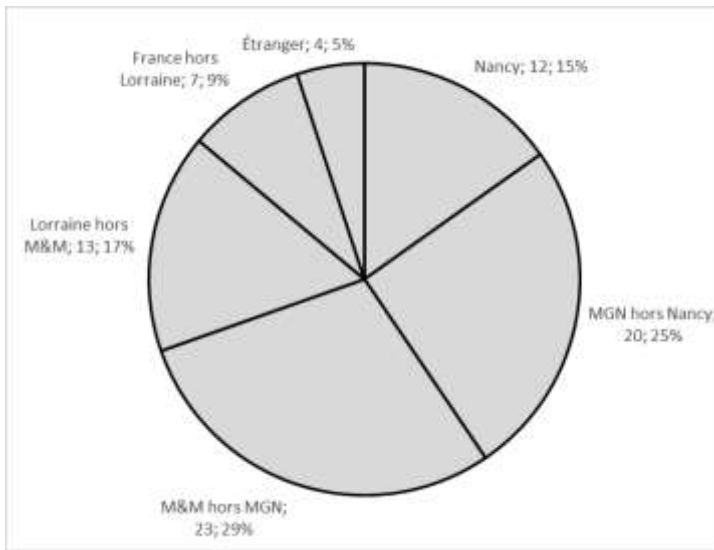
Lecture : les 74 licenciés ayant été adhérents au moins 10 ans l'ont été en moyenne 18,4 années. Parmi eux 15 ont été adhérents exactement 10 ans, donc 59 l'ont été plus de 10 ans.

Commentaires :

1. 303 des 633 membres actifs depuis 1981 (47,9 % des membres), dont les 11 nouveaux licenciés 2024, n'ont été licenciés qu'une seule année. En dehors des nouveaux adhérents 2024, 292 licenciés (46,9 % des 622 licenciés depuis 1981 sans les nouveaux 2024) ne l'ont été qu'une seule année.
2. Comme en 2023, la durée moyenne d'adhésion est de 4,2 années.

3. 52,1 % des adhérents l'ont été pour une durée d'au moins 2 ans (330 sur 633) et ceci pour une moyenne de 7,2 années ; 26,4 % des adhérents l'ont été pour au moins 5 ans (167 sur 633), avec une moyenne de 11,8 années d'adhésions.

5.2 Origine géographique des licenciés



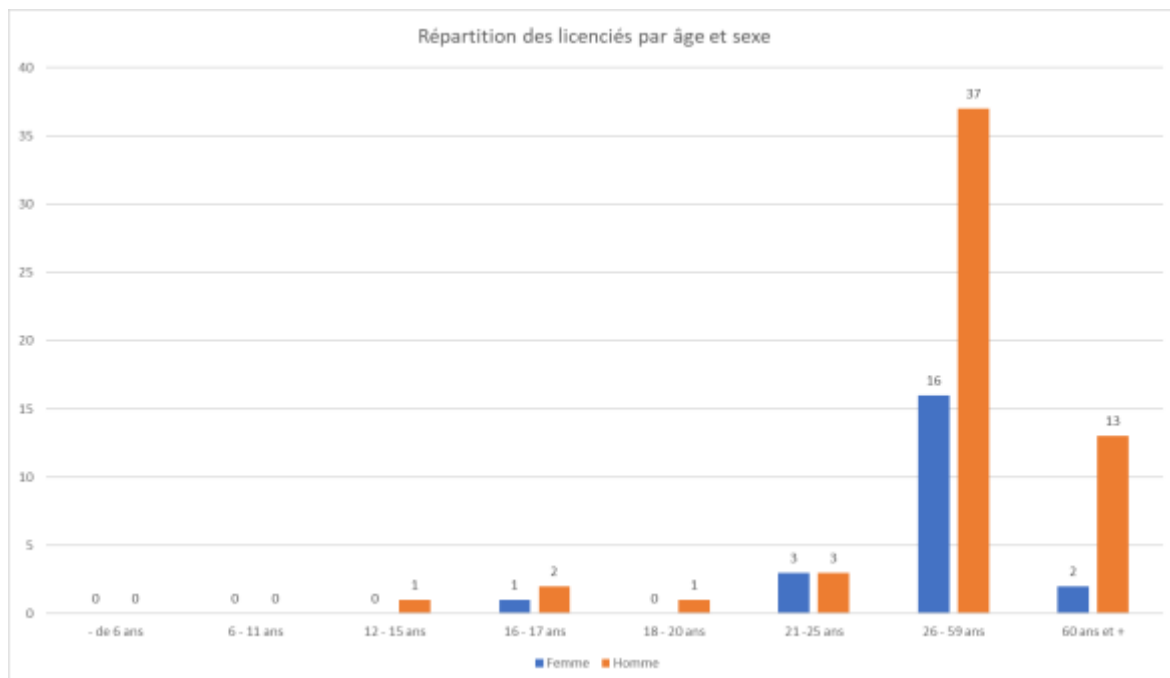
Le nom de notre association est toujours autant justifié par la provenance de ses membres : 15,0 % issus de la ville de Nancy et 25,0 % des autres communes de la métropole, soit un total de 40,0 % de la métropole.

Sigles :

- MGN : Métropole du Grand Nancy (20 communes : Art-sur-Meurthe, Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Ludres, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy)
- M&M : Meurthe-et-Moselle

	Nancy	MGN hors Nancy	M&M hors MGN	Lorraine hors M&M	France hors Lorraine	Étranger
Effectif	12	20	23	13	7	4
Taux	15,2%	25,3%	29,1%	16,5%	8,9%	5,1%
Cumul	15,2%	40,5%	69,6%	86,1%	94,9%	100,0%

5.3 Répartition des 79 licenciés par tranches d'âge et sexe





Sortie interclub photo, carrières de Savonnières-en-Perthois (cliché : O. Gradot, 17/2/2024)



Cæcosphæroma, trou du Fond de la Souche, Harmonville (cliché : O. Gradot, 27/7/2024)

6 Rapport d'activités

6.1 Activité du secrétariat (Dominique Gilbert)

- Bilan global de sortie du matériel : 94 fiches de sortie de matériels référencées dans le cahier au local
- Type de sortie : Club : 45
 - Encadrement : 38
 - Événementiel : 5
 - Stage : 5
 - Non renseigné : 1
- Domaine de pratique : Canyonisme : 6
 - Escalade-via ferrata : 3
 - Mine : 8
 - Plongée : 2
 - Spéléologie : 74
 - Photo : 1
 - Autre : 2
- Territoires de pratique :
 - Région Grand Est : 55
 - 54 (Meurthe-et-Moselle) : 51 soit 48 % des sorties, dont :
 - Spéléodrome : (42 % des sorties dans le 54)
 - Pierre-la-Treiche : (24 % des sorties dans le 54)
 - 55 (Meuse) : 5
 - 88 (Vosges) : 1
 - 57 (Moselle) : 3
 - 67-68 (Alsace) : 0
 - Région Bourgogne-Franche-Comté : 16
 - 25 (Doubs) : 15
 - 21 (Côte d'or) : 1
 - 39 (Jura) : 0
 - Région Auvergne-Rhône-Alpes : 9
 - 74 (Haute-Savoie) : 2
 - 38 (Isère) : 4
 - 73 (Savoie) : 0
 - 07 (Ardèche) : 1
 - 63 (Puy de Dôme) : 2
 - 04 (Alpes de Haute Provence) : 0
 - 84 (Vaucluse) : 2
 - Région Occitanie :
 - 48 (Lozère)
 - Europe : 2
 - Italie : 1
 - Suisse : 1
 - Non renseigné : 5

- Sorties annoncées et publication dans *Le P'tit Usania* :

	Nombre	
	d'articles	de sorties annoncées
Janvier	6	4
Février	7	4
Mars	3	5
Avril	2	9
Mai	3	7
Juin	3	7
Juillet	3	8
Août	4	8
Septembre	8	6
Octobre	5	5
Novembre	5	5
Décembre	2	4
Total	51	72

Table de tous les articles parus dans le bulletin sur le site du club :

<https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?rubrique1>

6.2 Canyonisme

La section canyon est en sommeil, sauf quelques rares sorties annoncées au programme ou via le groupe WhatsApp.

6.3 Plongée souterraine (Théo Prévot)

La section plongée s'est vue un peu plus dynamique cette année avec notamment la participation de nos membres à des stages de formation.

- 4 février : initiation plongée souterraine au Spéléodrome (Meurthe-et-Moselle). Plongeurs : Vivien Romuald, Olivier Gradot, Théo Prévot.
- 24 février : entraînement au Spéléodrome (Meurthe-et-Moselle). Plongeurs : Vivien Romuald, Olivier Gradot.
- 14 avril : entraînement au Spéléodrome (Meurthe-et-Moselle). Plongeurs : Vivien Romuald, Charles Rouyer.
- 8 et 9 juin : récupération d'une radio-balise et désobstruction dans la grotte de Bèze (Côte-d'Or). Plongeurs : Julien Tournois, Mathieu Zanni, Christophe Depin, Théo Prévot.
- 22 juin : reconnaissance de la résurgence de la Rochotte (Meurthe-et-Moselle). Plongeur : Théo Prévot.
- 14 juillet : entraînement au Spéléodrome (Meurthe-et-Moselle). Plongeurs : Vivien Romuald.
- 9 août : reconnaissance dans le trou du Chalot. Participants : Charles Rouyer, Théo Prévot.
- 22 août : désobstruction dans la résurgence de la Rochotte (Meurthe-et-Moselle). Participants : Vivien Romuald, Marie Magnette, Théo Prévot.
- 8 septembre : plongée Rochotte
- + plongée SB (deux créneaux) + stage Bèze + stage Douix de Charles

6.4 Travaux spéléologiques (Théo Prévot)

Toute l'année divers travaux d'aménagement / d'entretien sont réalisés au local (coupe de bois, pose du second ruban Led, mise en place d'un surpresseur pour le coin lavage avec raccordement du manège supérieur, etc.) par différents membres et sympathisants du club.

Des interventions du même ordre ont lieu également dans les grottes locales, on peut notamment citer la réparation du dispositif de fermeture du Spéléodrome, le nettoyage de graffitis dans l'ancien réseau des 7 Salles,

l'entretien des paliers du puits de Clairlieu (Spéléodrome).

Vivien Romuald, membre du club, a pu participer une seconde fois à l'expédition en Crête durant laquelle plusieurs découvertes ont été réalisées. Le potentiel de la cavité actuellement explorée reste important et des volontaires sont les bienvenus pour l'année 2025 (modalités, etc. à voir avec les organisateurs : Julien Tournois et Christophe Depin).

Les principaux travaux de recherches et d'explorations pour lesquels le club est acteur sont :

- L'Aroffe souterraine : depuis 2021 nous travaillons en collaboration avec l'Institut polytechnique UniLaSalle de Beauvais. Une campagne de mesures s'est déroulée sur le mois de septembre. 2024 fût également l'occasion pour le club de montrer au grand public nos travaux de recherches par l'intermédiaire d'une conférence (conférence déjà reprogrammée pour 2025). La reconnaissance de plusieurs phénomènes karstiques a permis d'accroître nos connaissances sur le secteur néanmoins la météo peu clémente n'a pas permis de revisiter les siphons du Chalot et du Fond de la Souche malgré un acharnement de quelques membres du club... À noter la compilation de données de l'Aroffe dans un SIG permettant de mieux comprendre et mettre en relation différents paramètres.
- Le réseau de Vauvougier : nous poursuivons les travaux de désobstructions et de prospections entrepris en différents points. Nous pouvons citer comme fait marquant : l'ouverture d'un important raccourci pour travailler dans les zones du fond. En parallèle, un projet ambitieux a débuté en 2024, il n'est autre que la réalisation d'une topographie complète et à jour du réseau. La réalisation de cette topographie s'inscrit plus largement dans un projet de publication dans lequel nous publierons entre autres : un descriptif détaillé, une fiche d'équipement à jour pour l'ensemble du réseau, un inventaire cavernicole, des retours d'expériences et toutes informations que nous jugerons pertinentes et à notre portée (voir plus loin Document annexe 13.3 Fiche équipement - Réseau de Vauvougier (Malbrans, 25)).

Parmi les explorations faites en 2024 nous pouvons également citer celle sur le massif du Haut Giffre avec nos copains du club des Vulcains. Le 5 mai, Xavier Robert, Vivien Romuald et Théo Prévot réalisent une belle première dans le réseau du Jean Bernard (160 m de développement pour 53 m de dénivelé). Voir CR paru dans *Le P'tit Usania* n° 310.

Vous l'aurez donc compris, 2025 devrait être un bon crû avec la poursuite de nos recherches sur le système de l'Aroffe qui, nous l'espérons bien, nous permettra de mettre à jour un réseau conséquent. Concernant le réseau de Vauvougier, les efforts se poursuivront sur le projet topographique. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer une découverte prometteuse réalisée le 4 janvier 2025 (arrêt d'une part sur un puits à descendre et d'une autre, sur une étroiture remontante avec courant d'air). D'autres travaux et explorations viendront étayer tout cela (poursuite de la plongée du siphon Picon, désobstruction dans le boyau Rat-Lynx (grotte de Sainte-Reine), exploration à Samoëns, et bien d'autres...).

6.5 Escalade (Théo Prévot)

2024, année de réveil pour la section escalade... Nous recensons de plus en plus d'adeptes, une dizaine d'Usaniennes et Usaniens pratiquent en autonomie et de façon régulière. Rappelons que le club dispose de matériel (harnais, assureurs, etc.) pour celles et ceux qui souhaiteraient pratiquer ou faire découvrir l'activité à des proches.

À noter que la section reste compartimentée du fait d'être relativement aléatoire dans les créneaux et souvent en structures privées telles que *Climb Up* ou encore *Bloc Session*. Quelques personnes profitent du créneau les mardis soir au gymnase provençal pour s'entretenir mais cela reste une minorité.

- Courant de l'été : sortie via ferrata dans les Dolomites. Participant : Pierre Gilot.
- 2-3 septembre : grande voie et course d'arrêtes dans le massif des Vosges. Participants : Louise Camus, Théo Prévot.
- 7 septembre : équipement de deux petites voies (5-6 m) dans un banc rocheux de Pierre-la-Treiche (Meurthe-et-Moselle). Participants : Olivier Gradot, Théo Prévot.

2025 devrait être une année plutôt correcte pour la section escalade, à noter également la présence dans nos rangs d'une initiatrice SAE (salle artificielle d'escalade).

Note importante, pour les membres susceptibles d'emprunter du matériel : les fabricants de cordes font de plus en plus de modèles colorés y compris pour les cordes semi-statique et hyper-statique. Bien que les cordes soient clairement identifiées au niveau du marquage (présent aux deux extrémités de la corde), je vous demande de redoubler de prudence lors d'emprunts. Nous disposons également au niveau du club de cordes d'escalade multi-label dont le diamètre peut surprendre par sa finesse, ces cordes demandent une certaine technicité et ne conviennent pas à toutes les pratiques veillez donc à bien adapter le type de matériel choisi. En cas de doute n'hésitez pas à me contacter.

6.6 Matériel – EPI (Théo Prévot)

Le club ayant une quantité de matériel importante, un suivi régulier est effectué de manière plus ou moins officielle. Le suivi du matériel peut par exemple être réalisé en cours d'année lors d'emprunts conséquents ne faisant alors pas l'objet d'une séance EPI à proprement parlé mais pour autant notifié sur la fiche de suivi. Des cordes sont d'ailleurs régulièrement recoupées et marquées et du matériel intégré à l'inventaire.

L'achat de gaine thermo rétractable collante semble apporter une meilleure satisfaction quant à la tenue des marquages dans le temps. La fabrication en 2024 d'une roue de mesures a permis un suivi beaucoup plus fin du métrage de nos cordes. Malgré cela, il en va de chaque utilisateur de vérifier le bon état des cordes empruntées et de s'assurer qu'un marquage soit bien présent sur chacune des extrémités. En cas d'absence, ne prenez pas le risque de vous retrouver avec une corde de mauvaise longueur, isolez-la et informez-moi dans les plus brefs délais. Je rappelle qu'il en est de même sur l'état d'une corde, ne prenez aucun risque en cas de doute.

Cette année encore, une corde présentant une « tonche » a été remise par son emprunteur sans que personne n'en soit informé (bien qu'un nœud isolant la « tonche » était présent et donc attestait de la connaissance de ce problème je laisse le bénéfice du doute quant à la remise en circulation de cette corde). Afin d'éviter que ce genre de chose soit réitéré je tiens à rappeler que l'usure comme la perte (ponctuelle et non systématique) de matériel fait partie de nos activités. Ni le club ni personne ne vous reprochera de nous avertir et d'isoler du matériel en cas de doute ou en cas de perte lors d'une sortie.

Les brins de sangle ayant atteint leur fin de vie réglementaire ils ont tous été retirés de la circulation. Leur renouvellement s'est fait par des anneaux cousus (en sangle) dont la charge de rupture s'élève à 22 kN. Les recommandations fédérales actuelles nous poussent à les considérer comme des éléments non irréprochables du fait d'une méconnaissance sur leur historique. Dans la mesure où nous avons la capacité d'évaluer le bon état d'éléments textiles tels que des cordes et au vu de la charge de rupture de 22 kN tout axes confondus (ce qui, je le rappelle est loin d'être le cas pour des mousquetons normés). Il me paraît tout à fait pertinent dans certaines situations de considérer ces anneaux de sangle cousus comme irréprochables.

En complément des anneaux cousus, le club a fait l'acquisition sous ma responsabilité de brins de cordelette hyper-statique (modèle Pure Line 6 mm de Petzl). Les brins mis en services ont la même vocation que ceux initialement en de Dyneema ou que les anciens brins de sangle. Ils ne sont donc pas à considérer comme irréprochable et ne peuvent être utilisés en brin simple que pour la confection de déviation. 4 longueurs de brins ont été mises en service : 1,5 m, 2 m, 2,5 m et 3 m pour une longueur cumulé d'environ 100 m.

Les deux autres nouveautés de 2024 concernent la mise en service de :

- Mousquetons à bague automatique, au vu du faible écart de poids et de l'usage régulier en cavités brochées, ces mousquetons n'ont rien à envier aux mousquetons à vis. Ils présentent les avantages d'être verrouillés en permanence n'oblige pas à ce que le mousqueton soit orienté tête en bas. Les inconvénients de ce type de mousquetons outre le prix peuvent être : la difficulté de clipper à bout de bras ou encore d'ouvrir les mousquetons avec les mains froides ou très boueuses.
- Mousquetons non verrouillables, avec le déploiement massif des brins de cordelette hyper-statique ces mousquetons permettent la réalisation de déviation sans soucis volontaire ou non du verrouillage du doigt (nous utilisions anciennement les mousquetons à vis standards). Ces mousquetons peuvent également être employés pour l'équipement, une attention supplémentaire devra être portée quant à leur position lors de votre passage (ouverture possible si doigt mal orienté).

L'ensemble des éléments cités ci-dessus fait l'objet de mails d'information lors de leur mise en service. Je ne saurais néanmoins que vous inviter à venir au gymnase ou lors de sortie de formation au spéléodrome afin de disposer d'une formation adéquate. Des stages sont également organisés au sein de l'EFS et permettent eux aussi de monter en compétence (tant pour les membres que pour le club via la transmission de vos compétences).

L'acquisition fin 2024 d'un dynamomètre EPI, ouvre de belles perspectives à l'Usan :

- Réalisation de test de résistance ou d'observations de réaction du matériel (des tests de traction lente ont par exemple déjà pu être effectués en laboratoire grâce à Olivier Gradot).
- Contrôle de charge (exemples : mise en tension de tyrolienne).
- ...

Pour mémoire : le club, sous la responsabilité de Théo Prévot, mobilise une quantité de matériel relativement importante dans le réseau de Vauvougier (commune de Malbrans, département du Doubs). À ce titre, peu de matériel pourra se voir réutilisé car en fin de vie une fois l'exploration jugée terminée et l'ensemble du trou déséquipé. Au premier janvier 2025 l'estimation faite tourne aux alentours de 900 m de corde déployées sous terre pour environ 190 amarrages mobilisés (clown, plaquette inox, maillons rapide, cordelette hyper-statique...). L'ensemble de ce matériel n'est bien évidemment pas mobilisé en vain (voir paragraphe travaux et document annexe).

6.7 RetEx (Théo Prévot)

Afin d'éviter les remarques et commentaires peu constructifs je tiens à rappeler la présence dans nos membres d'initiateurs et moniteur fédéraux qualifiés ainsi que de personnes disposant d'une sensibilisation professionnelle du fait de leur formation : Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) cordiste, Certificat de Préposé au Tir (CPT), Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés (CATEC), Les retours d'expériences exposés ci-dessous sont donc là pour éveiller la conscience collective et montrer les moyens que nous mettons en œuvre.

- **Présence de gaz carbonique (CO₂)** : pour des raisons encore mal identifiées l'année 2024 a montré une présence accrue de CO₂ dans les cavités visitées. Nous avons à plusieurs reprises été contraints à revoir nos objectifs lors de stages et de sorties dans les départements de la Meuse et du Doubs. Fort de ces constats, le club a fait le choix de se renseigner pour l'acquisition de 2 détecteurs et devrait donc en être doté pour l'année 2025.
- **Intoxication au monoxyde de carbone (CO)** : à la suite d'un incident de désobstruction j'ai personnellement fait l'acquisition d'un dispositif de ventilation mécanique. Le choix du dispositif s'est porté vers un souffleur à feuille sur accus équipé d'une gaine DN125 mm de 15 m de longueur. Ce choix s'est appuyé sur la recommandation R447 concernant la prévention des accidents lors des travaux en espaces confinés. Ce dispositif a également servi à plusieurs reprises lors de visites de puits borgnes dans le cadre de nos recherches sur l'Aroffe souterraine.
- **Chute de pierre** : une chute importante de pierres lors d'une initiation nous a rappelé l'importance d'être deux encadrants pour ce genre de sortie (chose déjà mis en place depuis plusieurs années au niveau du club). Rappelons également que l'attente en bas de puits doit se faire le plus à l'abri possible afin de réduire au mieux ce risque.
- **Hypothermie** : à la suite d'une attente au froid, un membre du club s'est retrouvé en état d'hypothermie. Son dispositif de chauffe étant resté dans un kit avec les personnes attendues, il n'a pu en bénéficier. Rappelons l'importance quelques soit le type de sortie, d'emmener avec soi un minimum de secours. Début 2024, le club a mis en service 12 mini-kits de secours pouvant être empruntés au même titre que le reste du matériel. Il convient donc aux organisateurs de sorties de vérifier l'équipement des participants et de compléter au besoin par l'emprunt de ces mini-kits. Une vérification systématique doit être portée avant emprunt afin de s'assurer du bon fonctionnement de la lampe de secours et de la présence des autres éléments (couverture, bougie ...).
- **Glissade** : recensée comme la principale cause d'accidentologie en spéléologie, nous ne pouvons que conseiller aux pratiquants de vérifier l'état des chaussures / bottes utilisées lors de vos sorties.

L'Usan dispose d'une large gamme de bottes en bon état, comme l'ensemble du matériel mis à disposition, ne vous privez pas d'emprunter si le besoin s'en fait sentir et de le restituer propre pour les suivants.

- **Surplus de confiance** : une sortie interclub nous l'a encore rappelé en 2024, un participant laissé en autonomie c'est retrouvé délongé au sommet d'un puits. Situation régularisée rapidement n'ayant pas eu d'incidence, qui doit néanmoins nous rappeler l'importance de veiller les uns sur les autres et ce d'autant plus en cas de fatigue avérée ou de nouveaux participants (ici le cas avec des membres d'autres clubs). La confiance n'exclut pas le contrôle et ce quel que soit votre niveau de pratique, personne n'est à l'abri d'un oubli ou d'une erreur.

6.8 Local du club (Christophe Prévot)

La petite structure métallique récupérée par Kurt l'an dernier est installée et ne nécessite plus que quelques réglages. La restructuration de la première cave va pouvoir commencer avec le déplacement du matériel canyon et le réarrangement du fond pour permettre de libérer de l'espace pour une structure d'atelier corde et de test de matériel.

Les 2 rubans Led de 50 m sont en place et fonctionnels, mais il reste un petit branchement à faire sur l'interrupteur pour que celui de la première cave s'allume directement sans être obligé de le brancher-débrancher manuellement.

Le coin lavage avance bien. Une pompe est en place qui se déclenche automatiquement quand on a besoin d'eau. Une « cabine de lavage » a été créée à partir de 2 cuves en plastique permettant de laver du matériel au jet. Pour le reste, toujours les baignoires pour laver en intérieur ou qui peuvent être sorties pour laver en extérieur !

L'équipe de valeureux bûcherons continue d'œuvrer régulièrement pour préparer du bois pour l'hiver, apprêter les extérieurs et entretenir le bois du poney-club, ceci faisant partie de nos bonnes relations avec celui-ci.

En gros travaux, il y a toujours la question de la toiture du « bureau », qui fuit et nécessite une reprise complète...

6.9 Milieux artificiels (Pascal Houlné)

Les créations de l'homme en milieu souterrain sont nombreuses et continuent à fasciner les amateurs du monde minéral. La Lorraine et la Meurthe-et-Moselle en particulier ne manquent pas d'atouts pour satisfaire nos curiosités. Le bassin de Nancy dispose d'un nombre considérable d'anciennes mines de fer malheureusement pas toujours accessibles et bien sûr du Spéléodrome qui accueille chaque année de nombreux visiteurs : des adultes et adolescents que le club accompagne volontiers et des spéléos de la région voire de bien au-delà qui veulent découvrir ce réseau dont la notoriété ne fait que s'étendre.

Difficile de recenser tout ce qui a été fait par les spéléos de l'Usan en dehors de la mine du Val-de-Fer et du Spéléodrome au cours de cette année passée mais s'en se tromper nous notons des excursions dans les anciennes carrières meusiennes, la mine de fer de Croisette-Liverdun, les mines filoniennes du massif vosgien, etc.

La mine du Val-de-Fer

La convention entre l'Usan et la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) date de juin 2021. Elle a succédé à une première convention de juin 2017 conclue avec la Ville de Neuves-Maisons mais mise en œuvre que tardivement à partir du second semestre de 2018.

De 2018 à 2024, 65 journées de visite ont été effectuées dont 55 journées dans le cadre de la convention avec la CCMM. À l'issue de chaque visite, un compte-rendu est établi précisant les noms des participants et nos observations. Il est ensuite transmis au vice-président de la CCMM et au directeur du service de l'eau et de l'assainissement, mais aussi aux participants usaniens des visites et au président de l'Usan.

En contrepartie, le club perçoit une subvention annuelle prévue par la convention.

La mine est un lieu sensible pour la CCMM car une grande part de l'eau drainée par les galeries est récupérée à l'exhaure du bord de la Moselle pour alimenter le réseau de plusieurs communes couvrant les besoins de l'ordre de 12 à 15 000 habitants selon les saisons.

Les accès ont été renforcés à la suite de nombreuses effractions, soit par pur vandalisme, soit par des amateurs du monde souterrain qui ne supportent pas l'interdiction, soit encore par des récupérateurs de métaux et de cuivre en particulier.

Cette année 12 Usaniens ont participé à une ou plusieurs visites ainsi que, des membres de clubs spéléo (Aragonite et USBL spéléo), du BRGM, de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, de la gendarmerie, des pompiers, de l'APCI (association gérant le musée de la mine), et des élus de différentes communes locales.

Pour rappel, la mine s'inscrit dans un périmètre irrégulier d'environ 7 km de long sur 5 km de large dans lequel s'entrecroisent les galeries parfois sur trois niveaux. Malgré toutes ces années, il reste encore quelques petits secteurs ciblés qui n'ont pas encore été explorés, soit parce qu'ils sont très éloignés des entrées et qu'ils ne présentent pas à priori d'intérêt majeur, soit parce qu'ils sont le plus souvent ennoyés. Cela étant, on peut dire aujourd'hui que seule l'Usan est en capacité de maîtriser les déplacements dans ce réseau complexe et d'effectuer un contrôle de l'état des galeries principales et annexes.

L'aspect découverte d'objets, de matériels, de concrétions, de cristaux de gypse, de fossiles, demeurent à chaque visite : pour exemple, cette année nous avons découvert dans un quartier ancien une vieille lampe de mineur à bougie avec réflecteur et vitrages latéraux mais certains de nos visiteurs d'un jour sont surtout motivés par les fossiles en grande quantité à certains endroits (ammonites, rostrés de bélemnites, bivalves divers).



(cliché : D. Ravailier)



(cliché : B. Le Guerc'h)

Nous avons démarré également le ramassage d'ordures laissés par des visiteurs non scrupuleux (bouteilles plastiques, canettes, et même une trottinette électrique et une brouette laissées par les récupérateurs de métaux). Heureusement, l'essentiel se trouve à proximité des entrées. Encore quelques séances et il ne devrait rester en dehors des restes des anciens mineurs que les anciens engins des années 80/90 (voiture, tracteur, draine et camion, tous en état de délabrement) que nous ne sommes pas en mesure de ressortir.



(cliché : J.-M. Guyot)

Le Spéléodrome

La fréquentation est toujours aussi importante, visites du réseau et entraînements au puits Saint-Julien.

En nouveauté :

- il y a la visite virtuelle en trois dimensions réalisée par les étudiants de l'Institut polytechnique UniLaSalle de Beauvais (https://inside.unilasalle.fr/Speleodrome_de_Nancy/Menu/) et une nouvelle coupe géologique du Spéléodrome (*Contribution Orage originale à la Banque de données du sous-sol n° 34 ; voir LPU 306*),
- l'aménagement en cours de Jean-Michel Guyot au puits de Clairlieu pour créer des passages plus ludiques et déjà l'ouverture du passage de la cascade à proximité du puits et pose de broches au-dessus de la margelle du puits pour équiper une vire : suite du parcours en 2025.
- démarrage de recherche aux archives de Bernard Le Guerc'h et Pascal Houlné, pour tenter de préciser et même corriger certaines explications données aux visiteurs. Un document devrait être finalisé en 2025 et mis à disposition.

Il demeure le nettoyage du puits de la Haute-Borne. Nous savons comment stocker à proximité tout ce qui est minéral, bois et fer, c'est à dire l'essentiel, bien sûr remonter le reste (pneus, etc.). Par contre, le système pour traverser le passage de l'eau sans la salir reste à imaginer (seaux à faire glisser sur des câbles ?, brouette passant sur un pont de planches ?, autre ?).

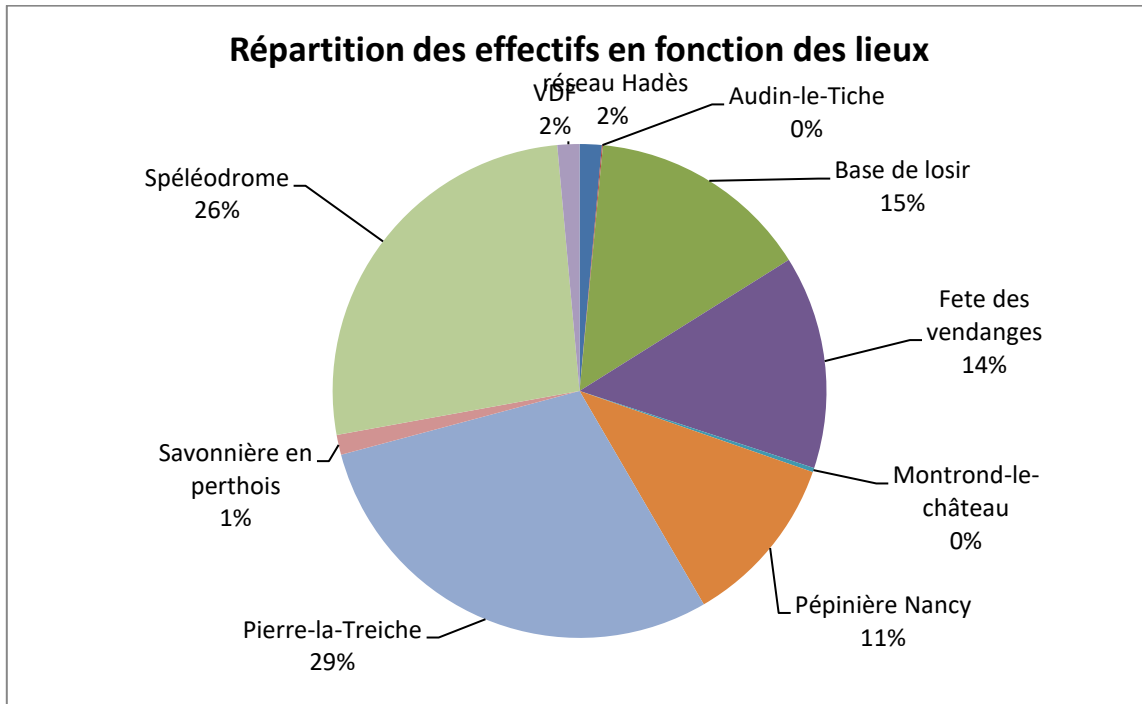


6.10 Activités éducatives et de découverte (Benoît Brochin)

Encadrements suite à des sollicitations extérieures au club

Je reprends pour la première année la gestion des demandes d'initiations. L'organisation commence à se mettre mais j'ai encore du travail et des améliorations à faire.

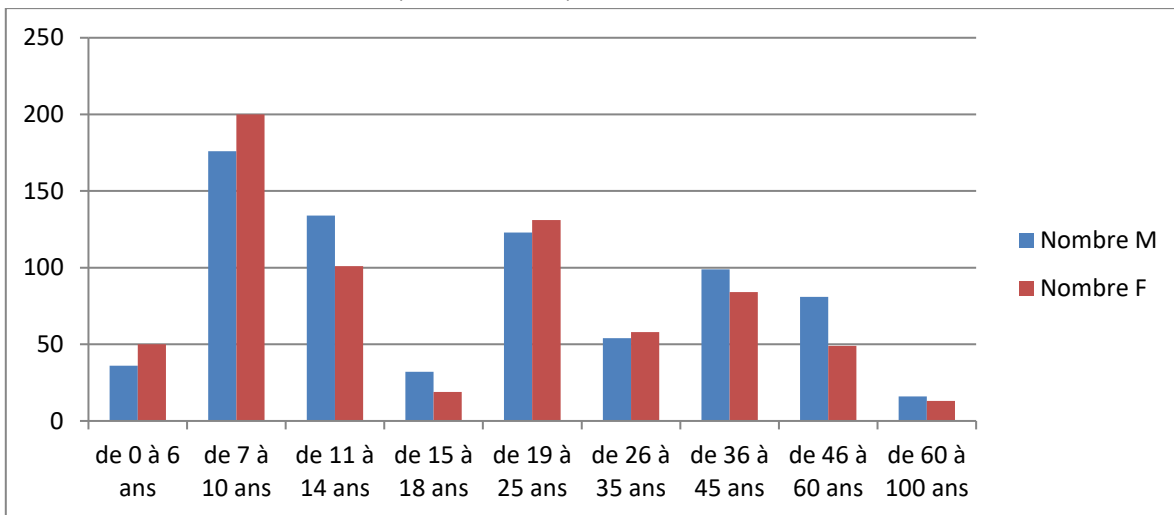
Les activités éducatives et de découverte pour l'année 2024 ont encore eu du succès pour cette année. Avec les différentes manifestations grand public et demandes particulières, nous arrivons à un total de 1 456 initiations sous diverses formes. Selon le type d'évènement, le public est différent. Toute activité confondue, l'effectif se répartit de la façon suivante en fonction des lieux :



Pierre-la-Treiche et le Spéléodrome remportent la plus grosse part du gâteau mais les activités très ponctuelles au niveau du temps passé sur l'activité par les participants sont aussi importantes. Un tel niveau d'activité démontre le dynamisme du club pour faire découvrir et promouvoir la spéléologie.

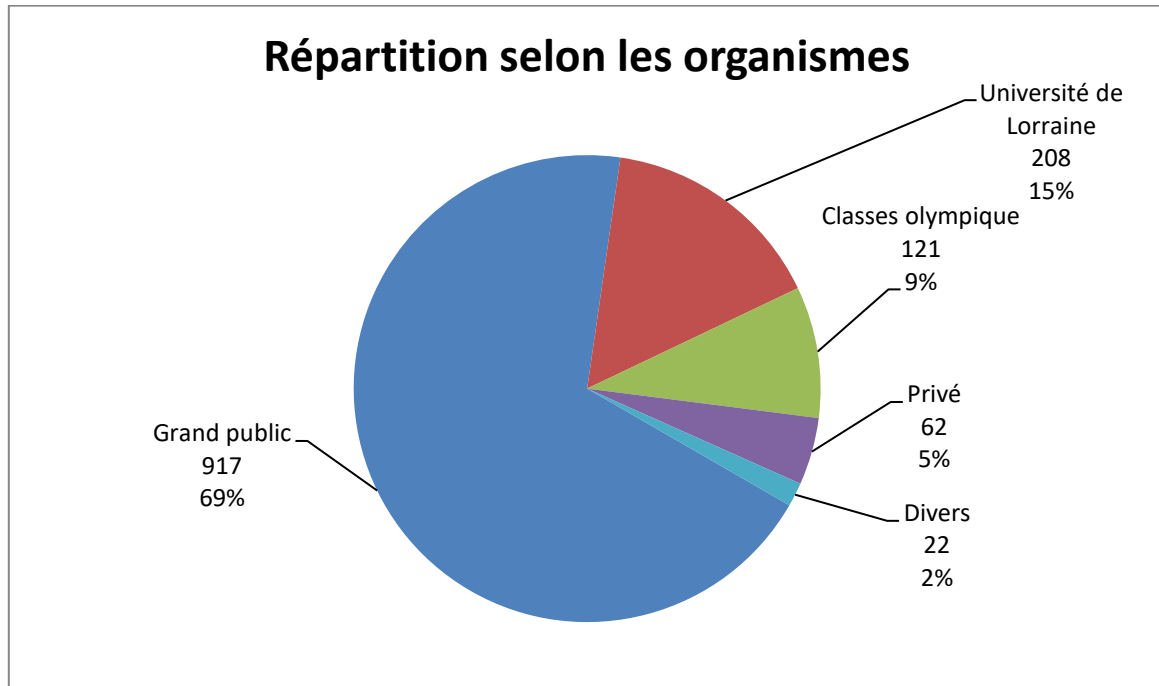
Représentation des sexes et âges

Tous les âges sont concernés à l'exception des 15-18 qui comme tous les ans représentent une minorité. Entre les hommes et les femmes, nous ne sommes pas loin de la parité avec 48,4% de femmes et 51,6% d'hommes.

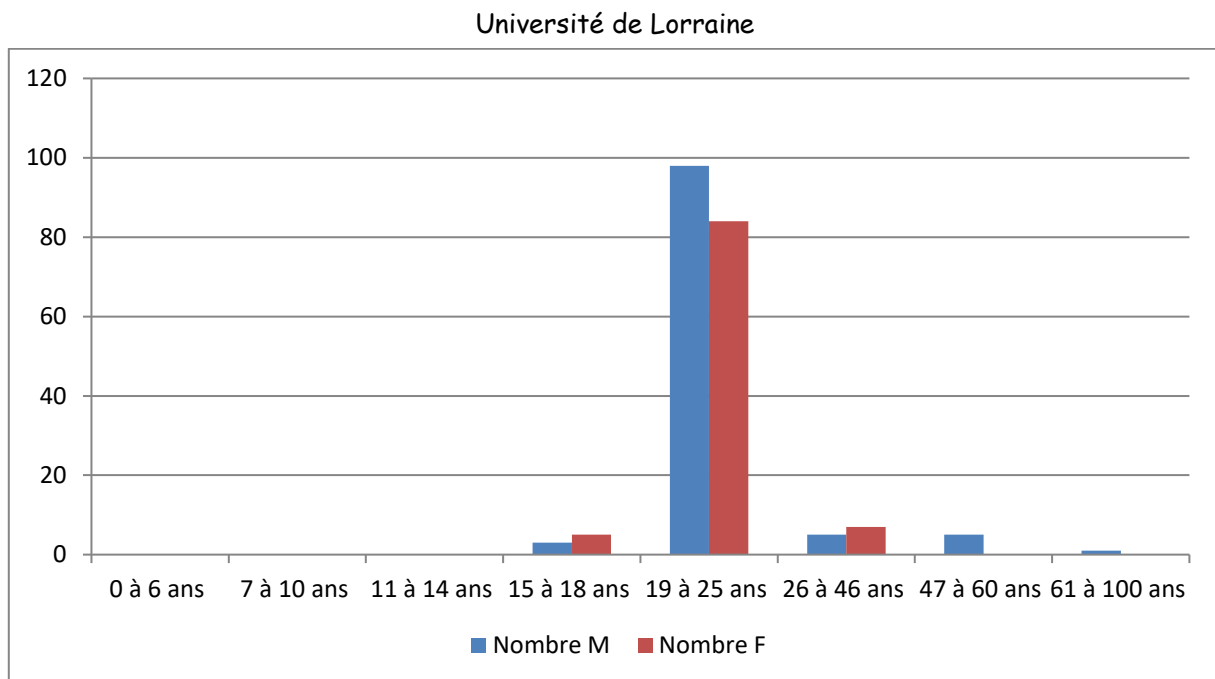


Sources des sollicitations

Les manifestations grand public sont largement en tête avec près de 70 % suivies par l'université de Lorraine et les classes olympiques. Les parties privées et divers représentent une très faible partie et sont celles qui sont proportionnellement le plus souvent chronophages en termes d'organisation mais nous avons souvent de bons retours.

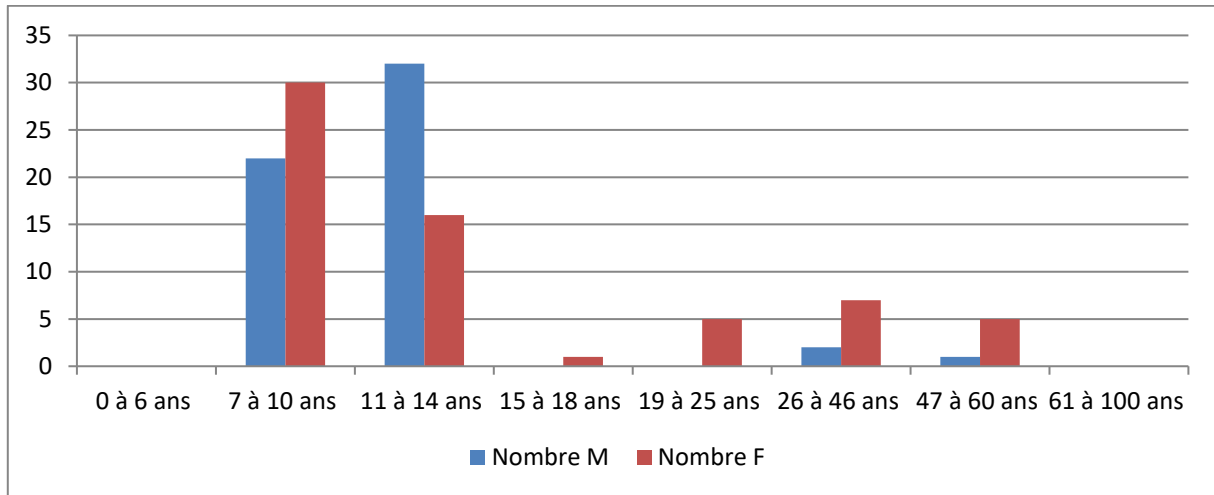


Comme annoncé en préambule, le public est différent selon les diverses manifestations. Parmi les principales, voici leur répartition :



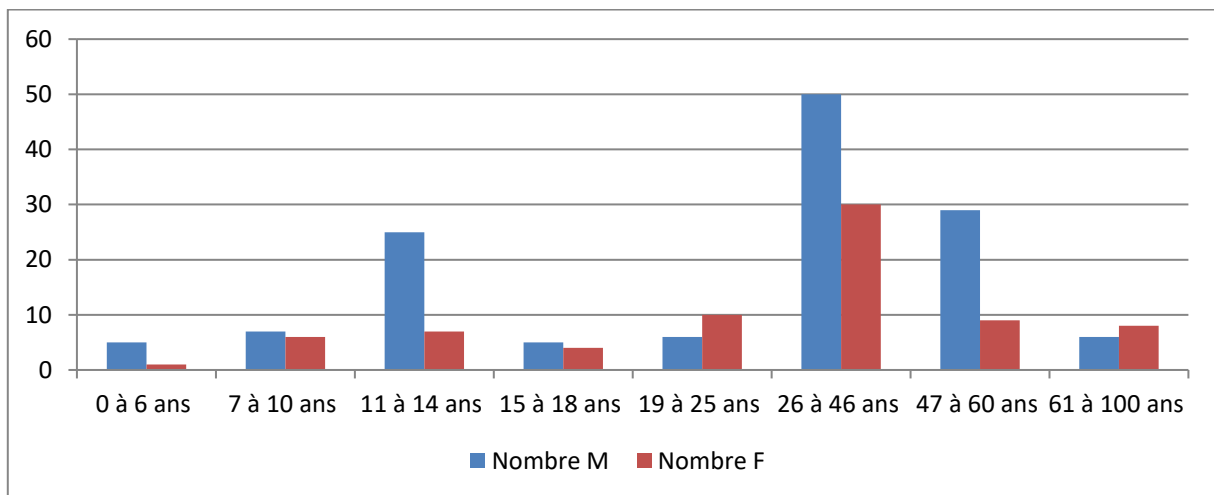
Les sorties pour l'université de Lorraine concernent les étudiants, la tranche d'âge est donc forcément restreinte.

Les classes olympiques



Tout comme l'université de Lorraine, la tranche d'âge est réduite avec pour les âges plus avancés les accompagnateurs et surtout accompagnatrices.

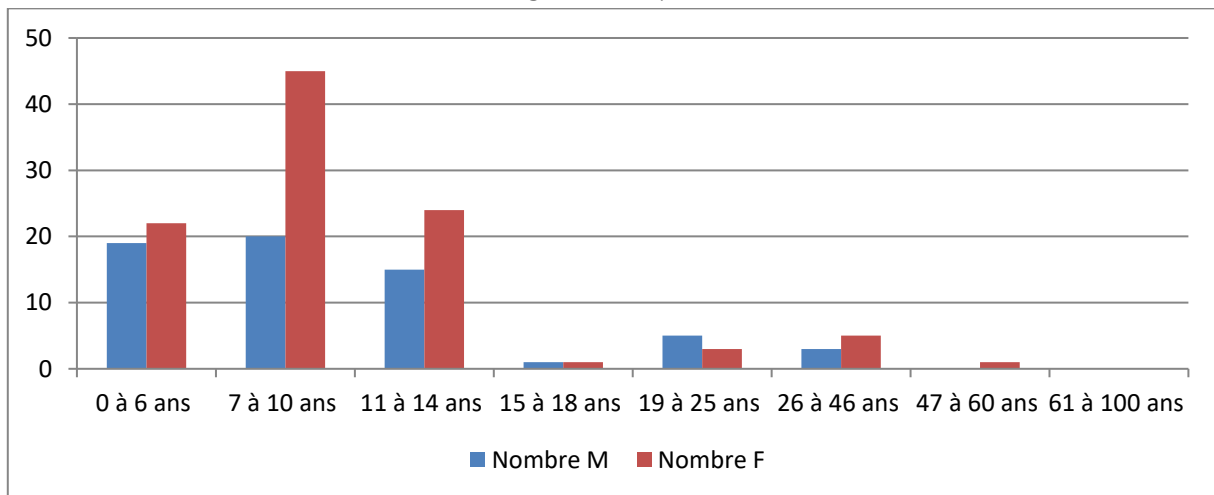
Sorties diverses



Pour les sorties diverses qui regroupent les diverses demandes de privés, entreprises ou associations, tous les âges sont représentés avec un pic pour adultes dû aux demandes des entreprises ou associations.

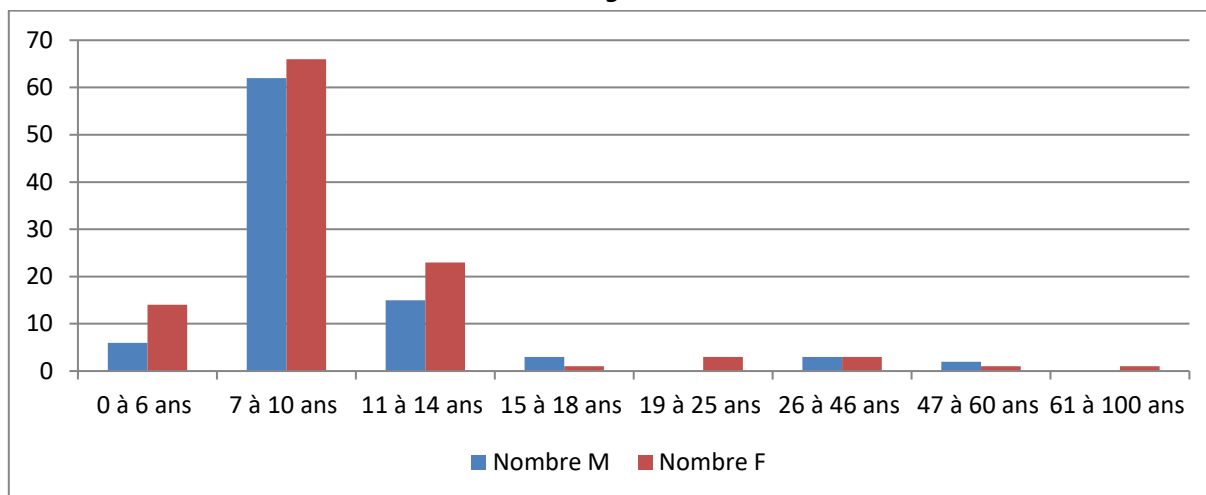
6.11 Manifestations grand public (Benoît Brochin)

Bouge ! à la Pépinière



Fête des vendanges

Usania n° 28 - Assemblée générale du 8 février 2025

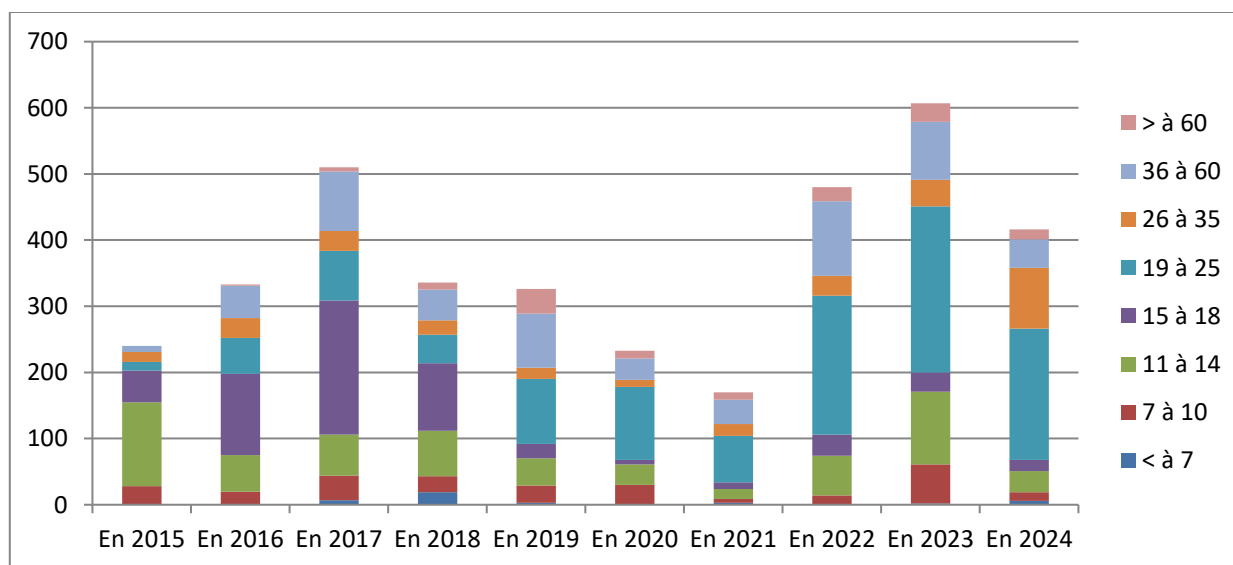


Pour Bouge ! et la fête des vendanges, des ateliers de montée sur corde étaient montés et ceux-ci attirent très majoritairement les enfants, les adultes n'osant pas franchir le pas ☺ Parmi les enfants, ce sont surtout les filles qui sont les plus téméraires sur ce genre d'activité.

Évolution par rapport aux années précédentes.

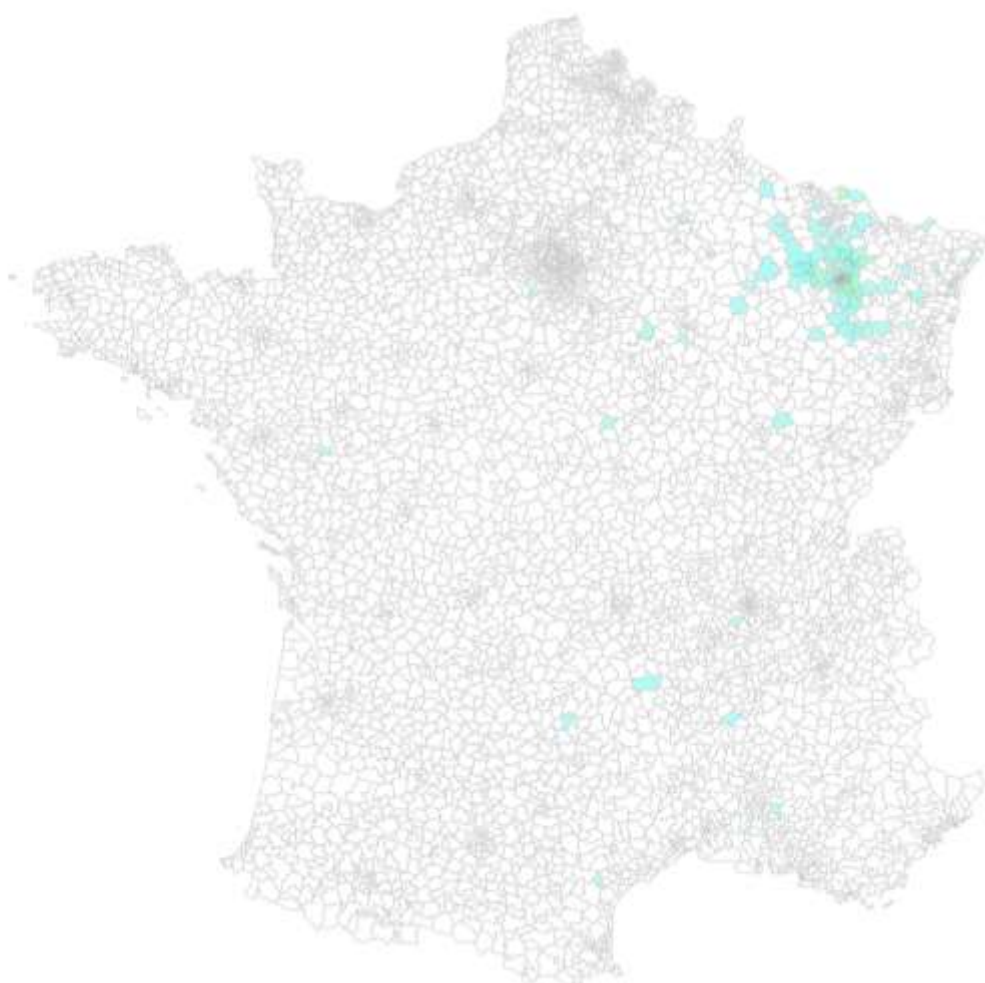
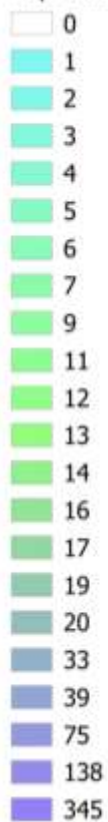
L'évolution des sollicitations extérieures exclut les classes olympiques et les différentes manifestations grand public. Elles sont en baisse par rapport à l'an passé mais reste bien élevé par rapport la période covid.

Age	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
< à 7	0	1	7	19	3	0	3	1	2	6
7 à 10	28	19	37	24	26	30	6	13	59	13
11 à 14	127	55	62	69	41	31	15	60	110	32
15 à 18	48	123	203	102	22	7	10	32	29	17
19 à 25	13	54	75	43	98	110	70	210	251	198
26 à 35	15	30	30	22	17	11	18	30	40	92
36 à 60	9	49	90	46	82	32	37	113	88	43
> à 60	0	2	6	11	37	12	11	21	28	15
Total	240	333	510	336	326	233	170	480	607	416

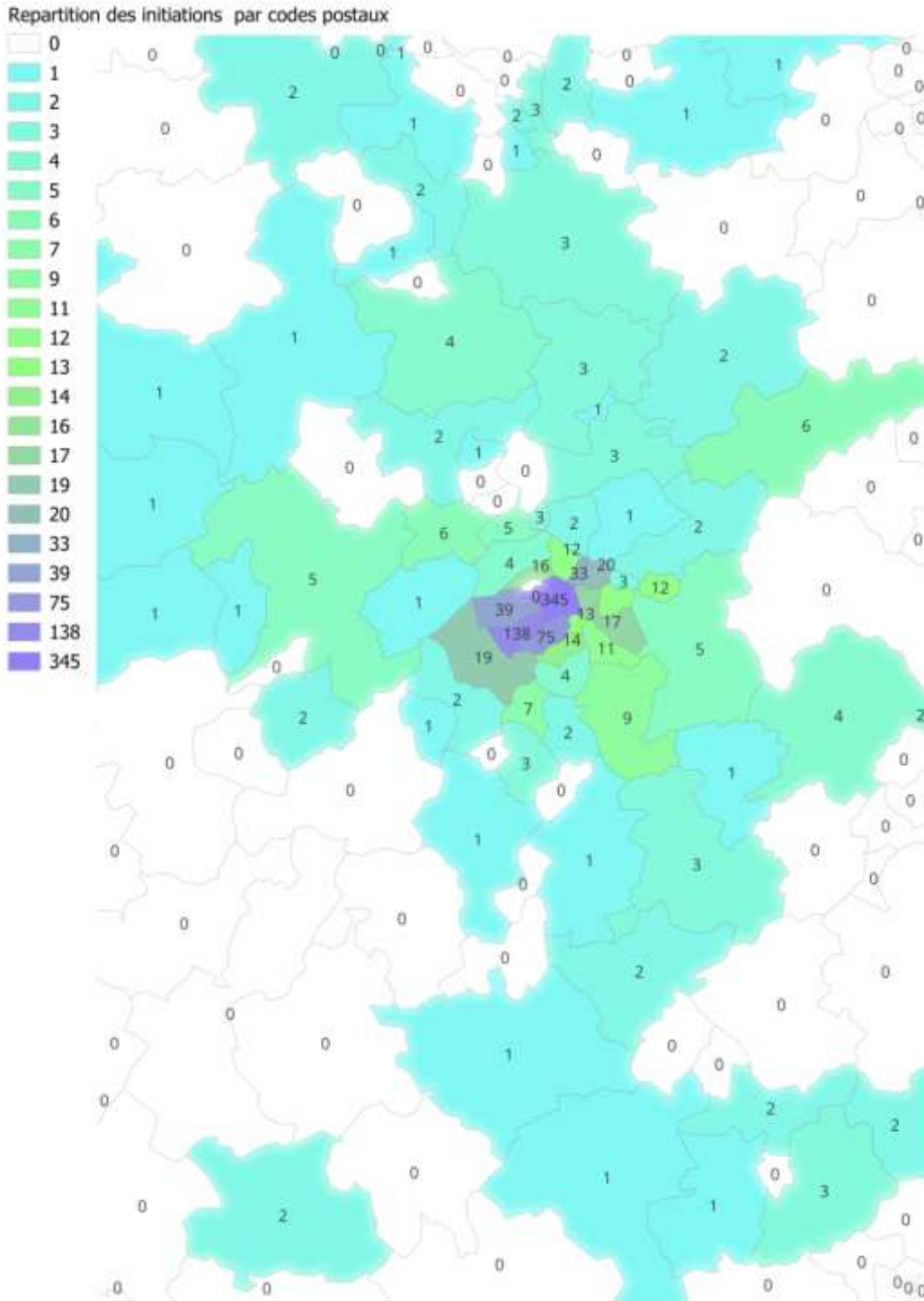


Les personnes initiées viennent de toute la France avec une très grosse partie pour Nancy. Les personnes venant de loin sont souvent des étudiants venant sur Nancy faire leurs études.

Repartition des initiations par codes postaux



Zoom sur la région nancéenne avec 345 personnes, très loin devant les autres régions postales.



6.12 Gestion des assurances initiation (Christophe Prévot)

La FFS met à la disposition des clubs fédérés des assurances initiation de trois types : 1 Jour (A1J) à 7,20 € en 2024 (+0,20 € par rapport à 2023) et 3 Jours (A3J) à 15,50 € (+0,50 € par rapport à 2023) selon la période de couverture désirée, et assurance de masse journalière (AMJ) à 109 € (stable par rapport à 2023), rentable à partir de 16 personnes à assurer (le nombre maximum de personnes couvertes par l'assurance de masse est de 150) ce qui fait que nous contractons de plus en plus d'assurances de masse au détriment d'assurances individuelles 1 jour.

Le bénéficiaire d'une telle assurance est placé sous l'entière responsabilité du président du club qui la lui a délivrée. Le parrain est de fait le président du club qui peut déléguer cette fonction de parrainage. Tous les

cadres fédéraux et membres du bureau sont déclarés comme parrains aptes à pouvoir acheter des licences initiation. En 2024, en plus du président, Benoît Brochin et Pascal Houlné ont acheté des assurances.

L'achat de licences initiation se fait exclusivement via internet sur la plateforme fédérale Aven (<http://aven.ffspeleo.fr>) par le parrain qui :

- Déclare la sortie (lieu et date), puis les bénéficiaires pour les assurances 1 jour et 3 jours, avant la date de couverture. L'enregistrement doit être fait avant 11 h 59 le jour de la sortie, avec les renseignements indispensables suivants pour chaque participant : nom, prénom, sexe, date de naissance et adresse du domicile. Concernant l'assurance de masse, il est obligatoire de tenir une liste le jour de la sortie comportant les mêmes renseignements individuels sauf l'adresse.
- Finalise l'achat en payant la facture, soit par prélèvement automatique sur le compte du club soit par carte bancaire en ligne.
- Fait signer le bordereau de présence le jour de la sortie. Celui-ci doit être accompagné du mémento assurance que les initiés doivent lire préalablement. Concernant les mineurs, c'est l'adulte responsable qui signe le bordereau.

Les éléments qui suivent sont extraits d'Aven, la plateforme en ligne de prise des assurances fédérales :

Comparatif pluriannuel du nombre d'assurances prises au sein de l'Usan

Année	Assurance 1 jour	Assurance 3 jours	Assurance de masse
2012	328	59	3
2013	227	23	3
2014	171	40	2
2015	313	22	4
2016	255	23	6
2017	303	37	8
2018	199	2	9
2019	228	5	10
2020	174	1	5
2021	158	1	5
2022	359	9	10
2023	305	4	18
2024	206	5	20

Les 20 assurances de masse 2024 concernent :

- Activité d'initiation hors milieu souterrain au gymnase pour l'année ;
- Journée porte-ouverte au Spéléodrome pour la Fête de la nature le 26 mai : 29 personnes, dont 13 femmes et 16 hommes, 3 mineurs, 6 jeunes et 20 adultes (voir : Prévot Chr. (2024) - « Fête de la nature 2024 », LPU 314, Usan, Nancy, p. 4) ;
- Animation pour l'action nancéienne Bouge ! les 22 et 23 juin : 164 personnes, dont 101 femmes et 63 hommes, 147 mineurs, 8 jeunes et 9 adultes (voir : Prévot Chr. - « Opération nancéiennes Bouge ! 2024 », LPU 313, Usan, Nancy, p. 2-3) ;
- Animation estivale à la Plage des 2 rives des 7 juillet, 31 août et 1^{er} septembre : 212 personnes, dont 109 femmes et 103 hommes, 170 mineurs, 6 jeunes et 36 adultes (voir : Prévot Chr. (2024) - « Animation à la base de loisirs du Grand Nancy », LPU 314, Usan, Nancy, p. 4-5) ;
- Animation au parc de Mme de Graffigny dans le cadre de la 67^e Fête des vendanges à Villers-lès-Nancy les 4, 7 et 8 septembre : 203 personnes, dont 91 hommes et 112 femmes, 190 mineurs, 3 jeunes et 10 adultes (voir : Prévot Chr. (2024) - « Fête des Vendanges 2024 », LPU 314, Usan, Nancy, p. 5) ;
- Lorr'N raid du Triathlon Nancy Lorraine à la grotte Sainte-Reine le 15 septembre (double assurance car plus de 150 personnes)

- Journée du patrimoine au Spéléodrome le 22 septembre : 118 personnes, dont 55 femmes et 63 hommes, 22 mineurs, 14 jeunes et 82 adultes (CR à venir en 2025) ;
- 8 groupes d'étudiants de plus de 15 personnes de l'université de Lorraine à Savonnières-en-Perthois le 6 mars, au Spéléodrome les 8 mars, 15 mars, 22 mai, 25 juin, 18 septembre et 21 octobre et au gouffre Hadès (Vosges) le 28 mai ;
- 4 groupes de plus de 15 personnes dans les grottes de Pierre-la-Treiche les 21 avril, 31 mai et 29 août et dans le Spéléodrome le 24 juillet

Rappel : la journée « Spéléo pour tous » du 6 octobre étant proposée dans le cadre des Journées nationales de la spéléologie et du canyonisme d'automne, la couverture assurance est prise en charge par la FFS. Elle a concerné : 191 personnes dont 79 femmes et 112 hommes, 44 mineurs, 17 jeunes et 130 adultes (CR à venir en 2025).

Répartition par sexe et tranche d'âge des assurances individuelles (hors assurance de masse)

	- de 18 ans		18 - 25 ans		26 - 60 ans		+ de 60 ans		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
A1J	3	21	31	18	38	75	9	11	206
A3J			3	1		1			5
Total	3	21	34	19	38	76	9	11	211

Soit en tout 84 femmes (39,8 %) et 127 hommes (60,2 %), 24 mineurs (11,4 %), 53 jeunes (25,1 %) et 134 adultes (63,5 %).

L'ensemble de toutes ces personnes font partie de la catégorie « membre stagiaire » de l'Usan et représentent environ 1 500 personnes pour l'année 2024 en comptant les personnes couvertes par les assurances de masse.

6.13 Activité au mur Provençal – Entraînement spéléo et escalade pour l'année 2024 (François Nus)

2023 : 288 Usaniens, stagiaires et visiteurs ont utilisé les 36 séances du mur Provençal.

2024 : 290 Usaniens et visiteurs sont venus pour 35 séances.

En fin d'année 2024 nous pensions avoir fait beaucoup mieux en termes de fréquentation du mur, finalement une fois les comptes fait : Ben c'est dans la moyenne de ces dernières années !

Notons que les pointes des fréquentations sont en avril - mai dû à la présence des étudiants de Géologie qui viennent maintenant tous les ans s'initier au mur avant leur première visite souterraine dans le réseau Hadès à Trampot (88). Mais aussi en novembre - décembre : là je n'ai pas d'explication particulière sinon que c'est toujours plus agréable d'avoir du monde présent pour occuper toutes les cordes installées.

Il y a bien quelques nouveaux qui viennent les mardis soir et qui occupent bien le staff d'initiateurs.

Théo, Sylvain et moi-même espérons voir plus de personnes pour s'initier ou progresser en techniques spéléo et même en escalade.

D'ailleurs je note que 26 personnes ont fait des séances d'escalade contre seulement 6 en 2023, c'est dire !

Je remercie, particulièrement les Usaniens qui ont bien voulu aider à former et conseiller les participants. Un grand Merci, donc à Sylvain et Théo qui ont vraiment assurés pour l'initiation des nouveaux.

Je remercie toutes les personnes qui ont fréquenté les séances d'entraînements aux techniques de progressions sur cordes : TPSC du jargon spéléo !

Théo Prévot, Sylvain Bourlange et Christophe Prévot qui font très régulièrement acte de présence et qui assurent vraiment aux conseils et montées sur les cordes sont particulièrement remerciés.

NON ! Ils ne sont pas virés (Ne pas confondre... on n'est pas dans une entreprise lucrative ;-))

Ils sont simplement sur une vire !

À bientôt donc, nous vous attendons toujours plus nombreux au mur Provençal...

35 séances en 2024 pour 290 présences de :

- 211 Usaniennes et Usaniens licenciés FFS 2024, dont 16 femmes et 195 hommes
- 79 visiteurs et visiteuses non licenciés, dont 39 femmes et 40 hommes
- Répartition des personnes différentes par tranche d'âge, sexe et catégorie de membre :

TOTAL : âge (en années) et effectif		Licenciés FFS à l'Usan	Licenciées FFS à l'Usan	Non Licenciés FFS	Non Licenciées FFS
< 7	0	0	0	0	0
7 à 10	2	0	0	1	1
11 à 15	3	1	0	1	1
16 à 18	1	0	0	0	1
19 à 25	28	2	1	9	16
26 à 60	33	10	1	15	7
>= 61	5	3	1	1	0
	72	16	3	27	26

Récapitulatif et comparatif des années 2008 à 2024

Années	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Totaux
2008	54	29	42	31	43	16	0	0	61	33	25	36	370
2009	46	22	63	35	38	35	0	0	55	35	43	21	393
2010	49	28	62	22	47	30	0	0	55	40	69	42	444
2011	85	77	49	48	68	46	0	0	76	50	68	35	602
2012	73	31	70	40	30	62	0	0	69	54	57	37	523
2013	44	27	44	47	47	28	0	0	63	54	59	62	475
2014	65	68	30	69	50	62	0	0	68	33	50	58	553
2015	48	28	71	28	17	20	0	0	38	8	?	?	258
2016	19	15	37	17	34	21	0	0	20	26	46	15	250
2017	38	11	26	25	43	24	2	0	20	16	34	20	259
2018	37	26	18	21	21	27	2	0	28	39	35	28	282
2019	47	6	44	24	34	7	5	0	33	37	57	42	336
2020	54	35	18	0	0	0	0	0	26	22	0	0	155
2021	0	0	0	0	0	22	0	0	43	40	36	17	158
2022	45	21	56	14	36	25	4	8	37	38	37	20	341
2023	39	16	32	26	52	21	0	0	28	25	27	22	288
2024	24	15	16	37	46	24	3	0	26	20	49	30	290



Au gymnase Provençal, Nancy (cliché : Fr. Nus, 2024)

6.14 Piscine (Éliane Prévot)

La fréquentation à l'activité piscine en 2024 de l'Usan a été de 234 entrées pour 29 séances ce qui fait une moyenne de 8 personnes par séance, en hausse par rapport à l'année 2023 la moyenne étant de 6,39.

Mais sachant que pour chaque séance la Métropole facture un minimum de 10 entrées financièrement le club est encore perdant.

On peut, peut-être, espérer que la publicité faite par notre président le samedi 14 décembre 2024 diffusée par France 3 Lorraine sur nos entraînements en piscine les jeudis soir aura été entendue par les Usaniennes et les Usaniens pour booster la fréquentation en 2025 ?

6.15 Archives-Bibliothèque (Pascal Admant)

L'entretien, le stockage et le suivi du fond souffre toujours du manque d'un local à l'abri de l'humidité. Au minimum, le fond est stocké dans les locaux de la Liges à la Maison régionale des sports de Tomblaine.

Pas d'action de rangement ou de commandes cette année.

Nous avons fait la causerie dans le cadre de la Fête de la Nature à Villers-lès-Nancy le 22 mai. Le thème de cette année portait sur les bienfaits de la nature. Nous avons construit la soirée autour des pratiques spéléo à l'ouvrage de Hardeval Spéléodrome de Nancy : « Se ressourcer, s'émerveiller, découvrir... ».

De plus, le 14 juin 2024, dans le cadre des « Rendez-Vous Nature de Laxou », nous avons soutenu une conférence intitulée « L'Aroffe, une rivière mystérieuse et son karst sous-alluvial » (<https://flore54.org/73eme-rendez-vous-nature-de-laxou-2>). C'est l'occasion de faire connaître au grand public l'existence, le fonctionnement, et l'actualité du grand phénomène karstique local. Cela permet aussi de montrer ainsi l'implication du club et de ses membres éminents dans l'exploration du karst.

6.16 Audiovisuelle (Olivier Gradot)

Carte de vœux 2025



6.17 Manifestations et festivités (Maud Rochatte)

Fête de la Nature - 26 mai 2024 - Spéléodrome

Il faisait beau, nous étions 17 à l'apéro et 16 pour le repas.

Le dernier départ est parti à 11 h et le repas a commencé à 12 h (12 h 15 dira Jean-Michel).

Fête du Patrimoine - 22 septembre 2024 - Spéléodrome

Prévu 23 spéléo, 20 ont mangé.

Pour ces deux sorties, pas de barbecue mais des crudités, charcuteries et fromages. Il n'y a quasiment pas eu de retours.

Octobre 2024 - JNSC - Pierre-la-Treiche

29 personnes prévues et 3 de dernière minute.

Le temps a été correct (pas de pluie !).

Martial a encore merveilleusement assuré au barbecue.

Et tout le monde a pu avoir le temps de se poser pour manger et partager un moment ensemble.

Pour une fois, les retours ne sont vraiment pas excessifs.

Déçu par la qualité du lard, je changerai de fournisseur l'année prochaine.

6.18 Participation aux stages départementaux et régionaux (Christophe Prévot)

En 2024 huit stages régionaux étaient programmés. Tous ont reçu l'agrément fédéral et étaient donc inscrits au calendrier fédéral de formation. Tous ont pu se tenir et ont mobilisé de nombreux membres du club.

Stage	Cadres			Stagiaires			Total participants		
	Usan	Total	Taux	Usan	Total	Taux	Usan	Total	Taux
FP 1 et 2 - Ardèche 27 avril - 4 mai	4	12	33,3 %	6	24	25,0 %	10	36	27,8 %
FP 1 et 2 - Doubs 7-12 mai	5	14	35,7 %	2	27	7,4 %	7	41	17,1 %
Plongée - Côte d'or 25-26 mai	0	5	0,0 %	2	9	22,2 %	2	14	14,3 %
Biospéologie - Alsace 20-22 septembre	1	5	20,0 %	0	4	0,0 %	1	9	11,1 %
FP 1 et 2 - Alsace 13-18 octobre	0	6	0,0 %	0	10	0,0 %	0	16	0,0 %
FP 1 et 2 - Doubs 8-11 novembre	3	12	25,0 %	9	19	47,4 %	12	31	38,7 %
Photo - Doubs 29 nov. - 1 ^{er} déc.	3	9	33,3 %	5	18	27,8 %	8	27	29,6 %
FP 1 et 2 - Meuse 13-15 décembre	5	14	35,7 %	7	23	30,4 %	12	37	32,4 %
Total	21	77	27,3 %	31	134	23,1 %	52	211	24,6 %

Les membres du club ont participé à ces stages de manière significative en représentant un total de 24,6 % des participants (23,1 % des stagiaires et 27,3 % des cadres) alors que l'Usan représente 19,0 % des licenciés de la région et 19,0 % de l'ensemble des cadres régionaux (22,2 % des cadres recyclés). Il est dommage que peu de membres fassent le choix de profiter de ces stages en tant que stagiaires, le tarif étant très attractif et les stages étant aidés financièrement par la Ligue (50 % du coût) et le CDS (25 % du coût).

7 Rapport financier (Océane Prévot)

Bilan financier 2024 au 31/12/2024

ACTIF		PASSIF	
Livret d'épargne	12 959,94	Report des exercices	22 313,55
Compte courant	1 408,34	Résultat de l'exercice 2024	631,33
Produits à recevoir	11 980,20	Charges à payer	171,10
Payé par avance	3 231,00	Perçu par avance	5 457,50
		Provisions	1 006,00
TOTAL	29 579,48	TOTAL	29 579,48

Compte de résultat normalisé 2024

Charges				Produits			
Intitulé	Code	Prévisionnel	Réalisé	Intitulé	Code	Prévisionnel	Réalisé
Achats	60			Vente pdts, prestat° ...	70		
Achats stockés	602	3 500,00	3 364,64	Vente de produits	701	5 000,00	4 298,44
Achats de presta. de service	604	500,00	0,00	Prestations de services	706	23 000,00	20 549,39
Achats mat., équipement, trav.	605	16 550,00	27 937,80	Pdts des activités annexes	708	500,00	630,00
Achats non stockés	606	150,00	776,94	Subventions d'exploitation	74		
Services extérieurs	61			État : ANS - PSF	7401	2 500,00	1 741,00
Locations	613	4 000,00	2 738,46	État : Drajes - FDVA	7402	1 500,00	1 500,00
Primes d'assurances	616	4 500,00	3 885,39	CRGE : DiVAP / InvEst	741		
Documentation	618	150,00	0,00	CD 54 : fonctionnement	742	1 000,00	700,00
				Nancy : fonctionn.	7431	2 000,00	2 000,00
				Nancy : projet	7432	1 000,00	2 000,00
Autres services extérieurs	62			Codecom Moselle et Madon	7433	2 200,00	2 200,00
Publications	623	2 000,00	1 014,60	FFS : Faal	7471		
Frais déplacements et missions	625	5 000,00	4 365,65	Autres pdts gest° cour.	75		
Frais postaux	626	250,00	146,19	Dons et abandons de frais	7541		6 860,76
Services bancaires	627	100,00	108,96	Mécénat	7542		
Impôts et taxes	63			Cotisations club	756	1 500,00	1 249,40
Autres charges gest. Cour.	65			Produits financiers	76	500,00	433,30
Défraiement des cadres	657	3 500,00	2 320,00	Produits exceptionnels	77		4 823,51
Reversement FFS lic., ass., abon....	658	7 500,00	7 454,50	Reprise sur amort. et prov.	78		
Charges exceptionnelles	67		343,44	Transfert de charges	79		
Dotat° amortiss. prov. et eng.	68		1 006,00	Adhésions versées à la FFS	7911		7 108,00
TOTAL		47 700,00	55 462,57	TOTAL		47 700,00	56 093,90
Emplois contr. vol. en nature	86			Contr. vol. en nature	87		
Mise à disp. gratuite de biens	861		1 069,92	Dons en nature	870		1 069,92
Personnes bénévoles	864	20 000,00	23 745,00	Bénévolat	875	20 000,00	23 745,00
TOTAL		67 700,00	80 277,49	TOTAL		67 700,00	80 908,82

Résultat de l'exercice 2024 au 31/12/2024 : +631,33 €

Commentaires :

- Concernant les subventions aux clubs de sport, la ville de Nancy étant passée à une gestion « en saison » en 2022, la subvention prévue en fonctionnement pour 2024-2025 (2 000 €) est donc versée en 2 fois : 60 % (1 200 €) à l'attribution et 40 % (800 €) après bilan annuel en 2025. Notre comptabilité étant en année civile cela conduit à un produit à recevoir de 800 €.
- Les produits exceptionnels correspondent à un paiement effectué 2 fois et donc remboursé (4 330,46 €), un remboursement pour produit manquant dans une commande (3,95 €) et une fraude sur le compte remboursée par La banque postale (489,10 €).
- Les dons et abandons de frais comprennent le don de l'association Atlas (2 500 €), un arrondi sur un paiement par un membre (0,11 €) et les abandons de frais pour les déplacements des bénévoles sur les manifestations grand public, déplacements en réunion, etc. (4 360,65 €).
- La provision de 1 006 € correspond à l'achat de deux détecteurs de gaz et une règle à jauger qui n'a pu se concrétiser avant fin 2024.
- Les dons en nature correspondent à la valorisation de la mise à disposition du gymnase par la ville de Nancy (subvention indirecte de 1 069,92 €)
- Le bénévolat est valorisé à 10 € de l'heure (taux très bas...) pour un total de 2 374,5 h réalisées dans les encadrements d'animations et manifestations, visites pour la communauté de communes Moselle et Madon des mines, la réalisation du bulletin, l'encadrement du gymnase, les travaux et les tâches administratives.

Évolution des comptes de 2021 à 2024

Dans les tableaux qui suivent ce sont les anciens codes du plan comptable qui sont utilisés.

CHARGES	Code	2021	2022	2023	2024
Achats	60				
Achat non stocké de matières et fournitures	601	15 281,35	16 514,90	18 973,92	27 937,80
Fournitures non stockables	6061		139,63	117,80	776,94
Fournitures d'entretien et petit équipement	6063		253,50	546,11	
Fournitures administratives	6064	510,96			
Autres	6068	3 262,65	3 111,55	3 457,93	3 364,64
Services extérieurs	61				
Sous-traitance générale	611	1 671,29			
Location immobilière et mobilière	613	358,16	2 921,54	5 796,82	2 738,46
Assurances	616	1 859,34	3 398,93	4 310,85	3 885,39
Documentation	6183		60,00		
Divers	6185				
Autres services extérieurs	62				
Publicité, publication	623	3 239,20	1 846,68	1 627,32	1 014,60
Déplacements, missions et réceptions	625	4 412,81	6 546,45	6 918,30	6 685,65
Frais postaux et télécom.	626	106,16	147,76	236,50	146,19
Services bancaires	6281	19,50	59,22	78,96	108,96
Autres charges de gestion courante	65	6 668,00	7 672,00	7 307,50	7 454,50
Charges exceptionnelles	67			325,63	343,44
Dotations aux amort., provisions et engagements	68	1 000,00			1 006,00
TOTAL		38 389,42	42 672,16	49 697,64	55 462,57
Résultat de l'exercice		+2 299,10	+4 519,05	+3 368,10	+631,33

PRODUITS	Code	2021	2022	2023	2024
Vente pdts finis, prestations et services	70				
Vente de marchandises	707	4 987,67	6 585,22	3 360,00	4 298,44
Prestations de service	706	13 792,50	17 025,62	22 277,71	20 549,39
Produits des activités annexes	708	331,54	602,84	463,55	630,00
Subventions d'exploitation	74				
Subvention État : CNDS / ANS - PSF	7401	2 250,00	1 750,00	1 723,00	1 741,00
Subvention État : ANS - FTS	7403	2 000,00			
Subvention État : DRDJSCS / SDJES 54 - FDVA	7402	0,00	1 000,00	1 000,00	1 500,00
Subvention État : SDJES 54 - Bop 219	7404				
Subvention CR Grand Est	741	0,00	0,00	1 600,00	
Subvention CD 54	742	700,00	700,00	700,00	700,00
Subvention Codecom Moselle et Madon	7433	2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
Subvention Ville de Nancy (Fonct. et projet)	7431	1 850,00	2 850,00	1 500,00	4 000,00
Subvention FFS : Faal	7471		1 400,00	900,00	
Subvention CDS 54	7472	1 000,00			
Autres produits de gestion courante	75				
Cotisations	756	7 621,00	8 581,50	7 946,75	8 357,50
Dons & abandons de frais	75412	3 855,81	4 383,85	2 770,75	6 860,76
Produits financiers	76	51,00	112,18	256,22	433,30
Produits exceptionnels	77				
Sur opérations de gestion	771	49,00		4 623,33	4 823,51
Sur exercices antérieurs	772			1 744,43	
TOTAL		40 688,52	47 191,21	53 065,74	56 093,90

Commentaires :

- Entre 2023 et 2024, les prestations de service ont baissé de 1 728,32 € (-7,8 %).
- Le niveau de subvention est en hausse entre 2023 et 2024 (+3 018 € ou +42,4 %).

Exercice 2024 présenté en catégories

Catégorie	Dépenses	Recettes	Bilan
Administratif	9,89		-9,89
Assurances	3 885,39	3 709,00	-176,39
Cotisations	7 458,00	8 357,50	+899,50
Dons	1 069,92	3 570,03	+2 500,11
Encadrements	2 240,00	2 250,00	+10,00
Impression et comm.	1 770,18		-1 770,18
Manifestations	33 505,63	34 329,94	+824,31
Matériel	28 081,23	4 298,44	-23 782,79
Piscine	789,55	630,00	-159,55
Prestations service		8 366,10	+8 366,10
Subventions		10 141,00	+10 141,00
Banque & fraude	461,70	922,40	+460,70
Mise en provision	1 006,00		-1 006,00
Remboursements		4 334,41	+4 334,41
TOTAL	80 277,49	80 908,82	+631,33

Commentaires :

- L'ensemble des sorties de groupes est ventilé dans les assurances, encadrements, manifestations et prestations de service. Mais d'autres éléments entrent en compte (p.e., dans Manifestations il y a aussi le Patrimoine, les JNSC...).
- Les montants des cotisations sont ventilés en comptes 6581, 756 et 7911. Le bilan ne correspond pas au gain des cotisations clubs (1 249,50 €) car nous avons des dépenses d'adhésion sans recette (adhésion du club, adhésions offertes, etc.).

Budget 2025

Charges			Produits		
Intitulé	Code	Prévisionnel	Intitulé	Code	Prévisionnel
Achats	60		Vente pdts, prestations...	70	
Achats stockés	602	3 500,00	Vente de produits	701	7 000,00
Achats de presta. de service	604	500,00	Prestations de services	706	24 200,00
Achats mat., équipement, trav.	605	24 506,00	Pdts des activités annexes	708	500,00
Achats non stockés	606	1 000,00	Subventions d'exploitation	74	
Services extérieurs	61		État : ANS - PSF	7401	2 500,00
Locations	613	3 000,00	État : Drajes - FDVA	7402	2 000,00
Primes d'assurances	616	4 000,00	CRGE : DiVA'P / Inv'Est	741	
Documentation	618	100,00	CD 54 : fonctionnement	742	1 000,00
			Nancy : fonctionnement	7431	2 000,00
			Nancy : projet associatif	7432	2 000,00
Autres services extérieurs	62		Codecom Moselle et Madon	7433	2 200,00
Publications	623	1 500,00	FFS : Faal	7471	
Frais déplacements et missions	625	5 000,00	Autres pdts gestion courante	75	
Frais postaux	626	200,00	Dons et abandons de frais	7541	
Services bancaires	627	100,00	Mécénat	7542	
Impôts et taxes	63		Cotisations club	756	1 500,00
Autres charges gest. Cour.	65		Produits financiers	76	500,00
Défraiement des cadres	657	2 500,00	Produits exceptionnels	77	
Reversement FFS licences, assurances, abonnements...	658	8 000,00	Reprise sur amort. et provisions	78	1 006,00
Charges exceptionnelles	67		Transfert de charges	79	
Dotation am. prov. et eng.	68		Adhésions versées à la FFS	7911	7 500,00
TOTAL		53 906,00	TOTAL		53 906,00
Emplois contribut° vol. en nature	86		Contributions vol. en nature	87	
Mise disposit. gratuite de biens	861	1 500,00	Dons en nature	870	1 500,00
Personnes bénévoles	864	25 000,00	Bénévolat	875	25 000,00
TOTAL		80 406,00	TOTAL		80 406,00

De plus '4Usan a signé :

- Contrat d'engagement républicain des associations et des fondations en janvier 2022 ;
- Charte contre les discriminations du Grand Nancy en décembre 2011 ;
- Convention avec l'inspection académique de Meurthe-et-Moselle le 30/1/2001 ;
- Convention avec l'Agence nationale des chèques-vacances (coupons sport et chèques vacances) ;
- Convention avec la Caisse d'allocation familiale de Meurthe-et-Moselle.

L'Usan est également membre adhérent de :

- Parlement nancéien du sport (RNA : W543015763) situé 4 rue du Moulin de Boudonville à Nancy ;
- Association Clairlieu Animation (RNA : W543002023), gérante de la MJC Jean-Savine située boulevard des Essarts à Villers-lès-Nancy ;
- Association socioculturelle « Pôle Action Jeunesse » (RNA : W543002527) située au 17 bis rue du Haut de la Taye à Villers-lès-Nancy.

Enfin, l'Usan dispose de l'agrément Jeunesse et éducation populaire, renouvelé le 25/8/2023 sous le numéro 2023-JEP-54-001.

Activités pratiquées

L'Usan pratique toutes les activités couvertes par l'assurance de la Fédération française de spéléologie, en relation avec les deux activités fédérales que sont la spéléologie et le canyionisme.

Au sein du club toutes les activités **sportives, scientifiques, culturelles et artistiques, promotionnelles et éducatives, de protection et de secours**, liées de près ou de loin à la **spéléologie** et au **canyionisme** sont pratiquées sous la direction de cadres du club dont les compétences sont reconnues soit par un **diplôme fédéral**, soit par une **longue expérience**. La pratique se fait à l'intérieur de quatre domaines principaux :

- spéléologie traditionnelle d'exploration et de visite en grottes et gouffres,
- spéléologie en milieux anthropiques comme les souterrains, mines, sapes et carrières souterraines,
- plongée souterraine,
- canyionisme,

et selon l'opportunité : spéléologie exceptionnelle sous-glaciaire, volcanique, etc.

Afin de pouvoir prospecter et réaliser des explorations dans tous les milieux, les membres pratiquent la via ferrata, l'escalade, la montagne, le ski, la randonnée pédestre, la natation, la plongée sous-marine, le camping... et toute autre activité reconnue par la Fédération française de spéléologie.

Dans cette optique, des **entraînements hebdomadaires** ont lieu sur un mur d'escalade - dont des voies sont réservées à la pratique spéléologique - au gymnase Provençal (Nancy) et à la piscine Alfred-Nakache (Nancy) en dehors des vacances scolaires : ces activités régulières permettent non seulement aux membres de s'entraîner et conserver une forme physique acceptable, mais aussi de créer et maintenir des liens entre les adhérents.

Afin de **promouvoir la spéléologie et le canyionisme** et de **s'ouvrir à de nouveaux adhérents**, l'Usan organise (ou participe à) régulièrement des **sorties d'initiation et découverte** et des stands de présentation auprès de **publics variés** (MJC, services des sports des communes, établissements scolaires, universités, etc.) ainsi qu'à l'occasion de **manifestations** comme les Journées nationales de la spéléologie et du canyionisme⁴, les Journées européennes du patrimoine, l'action Bouge ! et la journée des associations à Nancy, la Fête de la nature et la Fête des vendanges à Villers-lès-Nancy, etc.

Enfin, dans le cadre de ses activités en lien avec la **protection de l'environnement**, l'Usan organise (ou participe à) des conférences et des opérations de protection du milieu souterrain.

Les membres

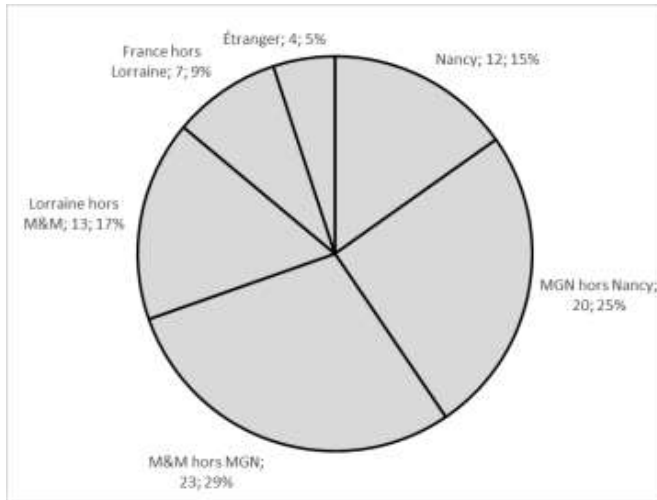
Depuis les années 90 l'Usan est, de par son effectif licencié, parmi les trois plus gros club de la Fédération française de spéléologie.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Effectif licencié à l'Usan	73	76	77	83	96	81	87	85	79
Effectif fédéral	7 688	7 135	7 109	7 085	6 726	6 661	7 050	7 200	7 554
Représentativité de l'Usan	0,9 %	1,1 %	1,1 %	1,2 %	1,4 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %	1,0 %
Nb de clubs fédéraux	430	420	409	407	388	383	383	376	380
Effectif moyen des clubs fédéraux	17,1	17,0	17,4	17,0	17,0	16,5	16,5	16,5	16,5

⁴ Site fédéral présentant les journées : <http://jnsc.ffspeleo.fr>

En 2024, l'Usan est le 4^e plus gros club de la Fédération en termes d'effectif. L'Usan a un **effectif supérieur à 46 des 76 comités départementaux** et à **3 (Antilles-Guyane, Corse et Île de la Réunion) des 14 comités régionaux** de la Fédération.⁵

Répartition géographique des membres licenciés en 2024



En 2024, 15,0 % des membres licenciés résident dans la commune de Nancy.

40,0 % des membres résident dans la Métropole du Grand Nancy.

Légende :

- MGN : Métropole du Grand Nancy
- M&M : Meurthe-et-Moselle

Pratique féminine en 2024

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Proportion féminine
Club Usan	22	57	27,8 %
Départementale (CDS 54)	24	67	26,4 %
Régionale (Liges)	114	304	27,3 %
Nationale (FFS)	2 211	5 343	29,3 %

Bénévoles réguliers en 2024

Conseil d'administration : 8 hommes (dont président)
4 femmes (dont trésorière et secrétaire)

Responsables de commissions : 32
(dont 3 femmes)

Cadres sportifs bénévoles et autres diplômés en 2024

- Cadres fédéraux de spéléologie : 11 (dont 2 initiatrices, 8 initiateurs et 1 moniteur stagiaire)
- Cadres fédéraux de canyoning : 3 (dont 3 initiateurs)
- Autres cadres du club non diplômés : 23
- Diplômes fédéraux d'Assistance à victime (Spéléo-secours français) : 3
- Nombreux titulaires de :
 - Licence Staps : 2
 - BEES : Activités de la natation. : 1
Activités physiques pour tous : 1
Aïkido : 1
 - Diplôme d'animateur ou directeur d'ACM : Bafa ou BAFD
 - Diplôme de secouriste : BNS, AFPS, CSST, PSE ou PSC
 - Diplôme de plongée de la FFESSM et Padi

Répartition par tranche d'âge et sexe des membres licenciés en 2024

	- de 6 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-25 ans	26-59 ans	60 ans et +	Total
Homme	0	0	3	4	37	13	57
Femme	0	0	1	3	16	2	22
Total	0	0	4	7	53	15	79

Âge des membres licenciés en 2024

- Âge moyen : 45,7 ans (Meurthe-et-Moselle : 46,7 / Grand Est : 45,0 / National : 44,6)
- Âge médian : 45 ans (Meurthe-et-Moselle : 47 / Grand Est : 45 / National : 46)

⁵ Source : *Le Descendeur*, document annuel d'AG de la FFS ; <http://ffspeleo.fr/le-descendeur.html>

- 1^{er} quartile : 31 ans (Meurthe-et-Moselle : 31 / Grand Est : 31 / National : 31)

Participation à la vie fédérale par des membres du club (postes occupés en 2024)

- Au niveau fédéral :
 - 1 membre dans la commission de « Surveillance des opérations électorales »
 - 1 membre dans la commission « Financière et statistiques », président adjoint
 - 1 membre dans la commission « Statuts et règlements »
 - 1 membre dans la commission « Documentation »
 - 1 membre dans le Fond d'aide aux actions locales
 - 1 membre dans le Groupe d'études technique de l'École française de spéléologie
- Au niveau régional (Ligue Grand Est de spéléologie) :
 - Président
 - Trésorier
 - Directeur de la commission « Audiovisuelle »
 - Directeur de la commission « Bibliothèque »
 - Directeur de la commission « Publications »
 - Vérificateur aux comptes
- Au niveau départemental (Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle) :
 - Président adjoint
 - Trésorier
 - Secrétaire
 - 1 administratrice et 1 administrateur
 - Webmestre
 - Vérificateurs aux comptes
 - Représentant du CDS 54 à l'AG nationale de la FFS

Assurances fédérales initiation individuelles 1 jour et 3 jours délivrées

	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nb de mineurs	74	43	48	43	24	232
Nb d'adultes	101	115	311	256	187	970
Total Usan	175	158	359	299	211	1 202
Total Grand Est	405	563	927	931	720	3 549
% Grand Est	43,2 %	28,1 %	38,7 %	32,1 %	29,3 %	33,9 %
Total France	3 761	5 276	6 341	5 479	5 053	25 989
% France	4,7 %	3,0 %	5,7 %	5,5 %	4,2 %	4,6 %

Sur les 5 dernières années l'Usan a délivré 1 202 assurances fédérales individuelles 1 jour et 3 jours. Cela représente environ le tiers des licences délivrées dans la région Grand Est et 4,6 % du nombre total de celles délivrées sur toute la France par l'ensemble des clubs, comités départementaux et régionaux.⁵

Assurances fédérales collectives contractées

	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Total Usan	5	5	10	18	19	57
Total Grand Est	5	6	12	37	28	88
% Grand Est	100,0 %	83,3 %	83,3 %	48,6 %	67,9 %	64,8 %
Total France	49	65	111	165	122	512
% France	10,2 %	7,7 %	9,0 %	10,9 %	15,6 %	11,1 %

Sur les 5 dernières années l'Usan a contracté 57 assurances fédérales collectives. Cela représente presque les deux tiers de celles délivrées dans la région Grand Est et un peu plus d'un dixième du nombre total de celles contractées sur toute la France.⁵

Partenaires financiers

- Publiques : villes de Nancy et de Villers-lès-Nancy, Métropole du Grand Nancy, communauté de communes Moselle et Madon, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Conseil régional Grand Est, État (Drajes Grand Est et SDJES 54), Agence nationale du sport
- Associatifs : comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle, Ligue Grand Est de spéléologie, Fédération française de spéléologie, ASC Paj et Clairlieu animation à Villers-lès-Nancy
- Fabricants et vendeurs de matériels : sociétés Barrabes, Cabesto, Cévennes évasion, Croque montagne, MTDE et Résurgence

Points forts

- Effectif important (4^e plus important club de France)
- Activités en semaine au gymnase Provençal et à la piscine de Laneuveville-devant-Nancy créant du lien entre les membres
- Programme d'activités pluridisciplinaires riche et variée
- Ouverture à tous les publics
- Présence dans les instances fédérales et participation active à la vie fédérale
- Projet associatif global qui permet de formaliser les axes de développement de l'association et d'en suivre la portée
- Bonne maîtrise budgétaire et résultat d'exercice annuel positif

Faiblesses

- Niveau de diplôme des cadres spéléologiques trop faible, notamment pour encadrer en ACM
- Taux de jeunes insuffisant

Orientations et plan d'actions

- Poursuivre le rajeunissement des adhérents :
 - En répondant aux sollicitations des centres et établissements qui souhaitent faire découvrir la spéléologie aux jeunes qu'ils accueillent :
 - afin de faire connaître l'activité du grand public et ouvrir les possibilités de recrutement
 - **Problème :** l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles ; cette nouvelle réglementation impose l'encadrement en ACM par un breveté d'État ou un moniteur fédéral en spéléologie, cadres dont ne dispose pas le club. Nous continuons à espérer que notre Fédération va rediscuter avec le Ministère pour assouplir cette règle...
 - diversification auprès des écoles, établissements scolaires et de l'université via le Suaps
 - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
 - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
 - grâce au site internet du club
 - par une présence sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et OnVaSortir !
 - par une présence dans les médias
 - En favorisant l'adhésion de jeunes :
 - par une cotisation à moindre coût grâce aux conventions ANCV et Caf 54
 - en leur prêtant le matériel nécessaire pour leur participation aux activités du club
 - avec la mise à disposition d'une bibliothèque technique riche et diversifiée
- Poursuivre la féminisation du club :
 - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
 - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
 - grâce au site internet du club
 - par une présence dans les médias
 - En organisant des stages et sorties avec des thématiques attractives et ouvertes aux familles
 - En favorisant l'accès aux postes à responsabilité au sein du club :
 - par une incitation et une sollicitation des femmes licenciées au sein du club
- Fidéliser les adhérents :
 - En diversifiant davantage les activités à tous les moments de l'année
 - En proposant des activités en structure sportive (gymnase, piscine) en soirée dans la semaine
 - En organisant des commandes groupées de matériel individuel afin de bénéficier de tarifs préférentiels pour les adhérents
 - En éditant un bulletin mensuel afin de faire circuler l'information et garder la trace écrite des activités passées :
 - sous forme électronique sur le site internet du club et par courrier électronique
 - sous forme imprimée pour les bibliothèques
 - En créant du lien entre les adhérents avec une liste de discussion électronique
- S'ouvrir à de nouveaux publics :
 - En créant un parcours pour personne handicapée au Spéléodrome
- Favoriser l'augmentation du niveau de formation des membres du club :
 - En promouvant les stages fédéraux de formation auprès des adhérents, notamment les formations de secours et de cadres
 - En développant des aides financières pour faciliter l'accès aux formations

- Diversifier les sources de financement :
 - En répondant à des appels à projets
 - En sollicitant le mécénat d'entreprises locales ou non
 - En organisant des visites guidées payantes de cavités et de canyons :
 - en développant les actions de découverte du milieu souterrain
- Améliorer la visibilité du club par le grand public et les diverses instances :
 - En participant aux réunions du Parlement nancéen du sport, du CDOS 54, de la SDJES 54, etc.
 - En s'ouvrant aux publics handicapés :
 - acquisition de harnais spécifiques pour personne à mobilité réduite
 - équipement d'un parcours pour personne à mobilité réduite au Spéléodrome de Nancy
 - En diffusant le bulletin d'information du club :
 - mise en ligne sur internet
 - communication du bulletin aux diverses instances
 - En disposant d'une visibilité sur internet :
 - avec un site internet disposant d'un alias fédéral⁶
 - avec une présence sur l'encyclopédie libre Wikipédia⁷
 - sur les réseaux sociaux avec une page Facebook⁸ et une chaîne YouTube⁹ et une page Instagram¹⁰
 - En étant présent dans les instances fédérales et les structures déconcentrées
 - pour suivre l'évolution et les orientations fédérales
 - pour participer aux choix faits par les instances fédérales et influencer sur les orientations

Articulations avec le projet de développement régional et le projet fédéral

Les orientations et actions décrites ci-dessus dans la Projet associatif global 2020 de l'Usan s'inscrivent pleinement dans les actions des actuels projet de développement régional de la Ligue Grand Est de spéléologie et projet fédéral de la Fédération française de spéléologie dont voici les résumés :

- **Projet de développement régional 2022-2025 :** ce projet est construit en 4 axes, déclinés du projet fédéral, dans lesquels les orientations du club s'inscrivent, en particulier dans les points suivants :
 - **1. Pratiquer :**
 - diffusion des nouvelles découvertes et techniques mises au point
 - facilitation de la participation des jeunes aux activités
 - facilitation de la participation des femmes aux activités
 - **2. Développer :**
 - gestion d'un fichier des adhérents
 - création d'un lien durable avec les adhérents
 - création d'un espace d'échange pour les adhérents
 - amélioration de la visibilité de l'activité sur internet
 - organisation de visites de cavités pour des publics cibles
 - participation aux diverses réunions
 - prise en compte de l'évolution de la politique fédérale et des politiques publiques pour orienter le projet
 - **3. Former :**
 - facilitation de l'accès aux formations
 - accessibilité des connaissances et des descriptifs de sites de pratiques déposés à la bibliothèque
 - enrichissement du fond documentaire de la bibliothèque
 - **4. Protéger et préserver :**
 - sécurisation des accès aux sites et parcours souterrains
 - inventaire des sites souterrains naturels ou non

⁶ Site internet du club : <http://usan.ffspeleo.fr>

⁷ Page de présentation du club sur Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Union_spéléologique_de_l'agglomération_nancéenne

⁸ Page Facebook officielle du club : <http://www.facebook.com/usannancy>

⁹ Chaîne YouTube officielle du club : https://www.youtube.com/channel/UCWzGO9F_QJdhHL7TfVTFqwg

¹⁰ Page Instagram officielle du club : https://www.instagram.com/usan_speleo/

Usania n° 28 - Assemblée générale du 8 février 2025

- **Projet fédéral 2021-2025 :**
 - **Construit sur 2 objectifs :**
 - Renforcer et développer son expertise et son rôle de centre de ressources dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux au niveau national et international
 - Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs
 - **Pour la réalisation de ces 2 objectifs, 3 leviers sont actionnables :**
 - Communication harmonisée en interne, vers le grand public et les partenaires
 - Articulation dynamique et dynamisante entre bénévoles et professionnels
 - Amélioration de la valorisation de la richesse de notre expertise pour développer et pérenniser les ressources financières de la Fédération afin de renforcer sa capacité à autofinancer son plan d'actions



Travaux dans le gouffre de Vauvougier, Malbrans (cliché : O. Gradot, 28/1/2024)



Affluent des Marmites, Rupt-du-Puits, Robert-Espagne (cliché : O. Gradot, 18/2/2024)

9 Projet d'actions 2025 en lien avec le projet associatif global

Animations Grand public

- Conférence sur l'Aroffe souterraine et les travaux de l'Usan pour le Cercle d'études locales du toulois (Celt) à Toul
 - Conférence le 11 mars
- Fête de la nature (<https://fetedelanature.com/>) avec la ville de Villers-lès-Nancy :
 - Conférence
 - Visites simples du Spéléodrome la matinée du dimanche 25 mai (centre logistique : stade Roger-Bambuck, Villers-lès-Nancy) pour 5 groupes
- La folle journée d'Éléonore de Villers-lès-Nancy
 - Mise en œuvre d'un atelier de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde dimanche 15 juin
- Animation pour la journée Marie-Marvingt de l'aéroclub Marie-Marvingt de Malzéville :
 - Mise en œuvre d'un atelier de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde et d'un mur d'escalade mobile dimanche 22 juin
- Animation pour l'opération nancéienne Bouge ! 2025 :
 - Mise en œuvre d'un atelier de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde samedi 28 et dimanche 29 juin
- Animation de la base de loisirs de la Métropole du Grand Nancy :
 - Mise en œuvre d'une tyrolienne et d'un espace de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde le 1^{er} week-end de juillet et le dernier d'août sur la base de loisirs estivale du Grand Nancy à la Plage des 2 rives
- Animation à la 68^e Fête des vendanges de Villers-lès-Nancy :
 - Mise en œuvre d'un atelier de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde les 3, 6 et 7 septembre
- Stand à la fête des associations de Nancy :
 - Stand de présentation du club et de ses activités mi-septembre
- Journée du patrimoine souterrain, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>) :
 - Visites simples ou en traversée du Spéléodrome de Nancy toute la journée du dimanche 21 septembre (centre logistique : MJC Jean Savine, Villers-lès-Nancy)
- Journées nationales de la spéléologie et du canyonisme (<https://jnsf.ffspeleo.fr/>) :
 - Été : visites du canyon de Sewen toute la journée du dimanche 30 juin
 - Automne : journée « Spéléo pour tous » dans les grottes de Pierre-la-Treiche toute la journée du dimanche 5 octobre

Soutien humain et matériel

- Encadrement de visites d'étudiants de l'ENSG dans le cadre du stage de terrain de mai et d'étudiants du Suaps de l'université de Lorraine toute l'année
- Mise en œuvre d'un pont de singe pour la course Nancy Riv'Action 2025 de l'association Courir sur des légendes
- Visites de sécurité des mines de fer pour la communauté de communes Moselle et Madon

École de spéléologie

- Ouverture toute l'année au gymnase Provençal (accueil de stagiaires, découverte des techniques

spéléologiques de progression sur corde, entraînement, test de matériels)

- Stage de découverte et perfectionnement en février et décembre
- Encadrement de visites spéléologiques pour des écoles dans le cadre de la convention tripartite DSDEN 54-CDS 54-Usep

Travaux

- Gouffre de Vauvougier (Doubs) : explorations et désobstructions
- Grottes de Pierre-la-Treiche (Meurthe-et-Moselle) : explorations et désobstructions
- Perte des Oyes (Doubs) : explorations, désobstructions et topographie
- Plateau du Haut-Giffre (Haute-Savoie) : explorations, désobstructions et topographie sur invitation du GS Vulcain
- Réseau de Débain (Vosges) : exploration en plongée souterraine et topographie sur invitation du CDS 88
- Rivière de l'Aroffe souterraine (Meurthe-et-Moselle et Vosges) :
 - Partenariat avec l'Institut polytechnique UnilSalle de Beauvais pour repérage en surface avec tomographie électrique, recherche du cours souterrain et étude hydrogéologique
 - Résurgences et pertes : explorations, topographie et prélèvement de biotes
- Spéléodrome de Nancy :
 - Partenariat avec l'Institut polytechnique UnilSalle de Beauvais pour étude hydrogéologique
 - Inventaire faunistique
 - Aménagement de parcours variés
 - Nettoyage de puits

Et suivant opportunités ou projets en cours d'année



Collecteur, trou du Fond de la Souche, Harmonville (cliché : O. Gradot, 27/7/2024)

10 Panorama de presse

Voir la rubrique « Panorama de presse » sur le site du club : <https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?rubrique89>

10.1 Presse écrite



Base de loisirs, *L'Est républicain*, 2/7/2024

Fête des vendanges, *L'Est républicain*, 5/9/2024

- Article « Un nouveau « Rendez-vous nature » avec Flore 54 », *L'Est républicain*, 9/6/2024
- Article « Une journée sportive sous le signe de la découverte du territoire », *L'Est Républicain*, édition de Toul, 17/9/2024

10.2 Presse audiovisuelle (radiophonique ou télévisée)

- Interview du président, Christophe Prévot sur la radio nancéienne RCN par Elisabeth Gautheron dans l'émission « Les Masques tombent » (2/4/2024)
- Interview à « Bouge ! 2024 » par Radio France Bleu Sud Lorraine de Christophe Prévot par Xavier Monpied dans l'émission « 11h-12h Best Of Champions Quiche » (22/6/2024)
- Présentation de « Bouge ! 2024 » et passage de l'Usan lors de l'émission « ICI » au 19/20 de France 3 Lorraine (23/6/2024)
- Visite et interview réalisés le 24 août 2024 par la radio RCF en vue de présenter le Spéléodrome pour les journées du Patrimoine. Intervenants : Benoît Brochin et Jean-Michel Guyot.
- Reportage de France 3 Nancy réalisé le 27 août pour le 19/20 du 17 septembre en vue de présenter le Spéléodrome pour les Journées du patrimoine. Intervenants : Benoît Brochin, Jean-Michel Guyot, Christophe Prévot et Dominique Ravaiier. Journaliste : Gregory Bouleau ; cameraman : Robin Droulez.
- Série France 3 Lorraine « ICI ». Intervenants : Pascal Houlné, Kurt Luniaud, François Nus, Christophe et Théo Prévot, Dominique Ravaiier, Maud Rochatte, Sabine Véjux-Martin et Abiella Woerlen. Journaliste : Samuel Mulin ; cameraman : Robin Droulez
 - Épisode 1 : Grottes de Pierre-la-Treiche (réal. : 25/11/2024 ; diff. : 11/12/2024 midi et soir)
 - Épisode 2 : Diaclase d'Audun-le-Tiche (réal. : 26/11/2024 ; diff. : 12/12/2024 midi et soir)
 - Épisode 3 : Rivière souterraine du Rupt-du-Puits (réal. : 27/11/2024 ; diff. : 13/12/2024 midi et soir)
 - Épisode 4 : Carrière souterraine de Savonnière en Perthois et le gouffre de la Sonnette (réal. : 28/11/2024 ; diff. : 14/12/2024 soir et 15/12/2024 midi)

10.3Autres

- Présentation du projet Hraunfoss : <https://www.horizons-sancy.com/edition-2024/hraunfoss/>
- Film de François Rousseau mettant en scène l'œuvre d'art Hraunfoss : <https://www.youtube.com/watch?v=HFOqf1AIvww&t=318s>



Collecteur du Rupt-du-Puits, Robert-Espagne (cliché : O Gradot, 18/2/2024)

11 Inventaires des matériels

11.1 Matériels de spéléologie

Cordes semi-statiques (gymnase inclus)

Marque	Type	Année	L (m)	Remarque	Marque	Type	Année	L (m)	Remarque
Courant	A	2022	200	Tyrolienne	Expé	L	2021	101	
Petzl	A	2022	65	Puits de la Vierge n° 1	Expé	L	2021	66	
Petzl	A	2022	65	Puits de la Vierge n° 2	Expé	L	2021	51	
Expé	A	2020	50	Gymnase	Expé	L	2021	45	
Expé	A	2020	40	Gymnase	Expé	L	2020	37	
Expé	A	2020	40	Gymnase	Expé	L	2020	30	
Expé	A	2020	30	Gymnase	Expé	L	2021	27	
Expé	A	2020	25	Gymnase	Expé	L	2018	26	
Expé	A	2020	13	Gymnase	Expé	L	2018	22	
Béal	B	2020	200	Rouleau non trempé	Expé	L	2020	22	
Expé	B	2021	200	Rouleau non trempé	Expé	L	2021	22	
Korda's	B	2023	200	Rouleau trempé	Expé	L	2021	21	
Iris	B	2024	200	Rouleau non trempé	Expé	L	2021	20	
Petzl	B	2024	200	Rouleau non trempé	Expé	L	2018	18	
Beal	B	2023	135		Expé	L	2018	18	
Expé	B	2020	104		Expé	L	2021	18	
Korda's	B	2023	89		Expé	L	2020	17	
Expé	B	2021	86		Expé	L	2020	15	
Expé	B	2021	80		Expé	L	2020	15	
Korda's	B	2023	65		Expé	L	2018	13	
Beal	B	2023	65		Expé	L	2021	13	
Petzl	B	2022	54		Expé	L	2020	11	
Petzl	B	2022	45		Expé	L	2018	9	
Petzl	B	2022	42		Expé	L	2020	9	
Petzl	B	2022	37		Expé	L	2020	9	
Petzl	B	2022	36		Expé	L	2020	9	
Korda's	B	2023	35		Expé	L	2018	8	
Korda's	B	2016	32	Pb à recouper	Expé	L	2020	8	
Expé	B	2021	31		Expé	L	2021	8	
Korda's	B	2023	30		Expé	L	2020	7	
Korda's	B	2023	29		Expé	L	2018	6	
Expé	A	2021	28		Expé	L	2020	5	
Korda's	B	2023	23		Expé	L	2020	5	
Expé	A	2021	18						
Expé	B	2021	15						

+1 corde expé type A en fixe au puits Saint-Julien (Spéléodrome de Nancy)
& nombreuses cordes (env. 1 km) et amarrages dans le gouffre de Vauvougier (Doubs)

Total cordes semi-statiques :

Type	Total	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
A	574 m					198 m	46 m	330 m		
B	2 033 m	32 m				304 m	412 m	214 m	671 m	400 m
L	711 m			120 m		199 m	392 m			
Total	3 318 m	32 m	0 m	120 m	0 m	701 m	850 m	544 m	671 m	400 m

Harnais

Spéléo complet (MTDE Club et AV Tecnibat)	27	dont 12 au gymnase	2022 : 5
Spéléo avec longes (MTDE Club)	10		
Spéléo enfant nu (MTDE Nino)	10	dont 2 au gymnase ; 7 nus	2019 : 1 ; 2020 : 2 ; 2021 : 7
Ceinture Petzl	3		

Casques

Année	Petzl Spelios T1	Petzl Spelios T2	Petzl Panga	Camp Rock Star	Camp Titan T1 (blanc)	Camp Titan T2 (rouge)	Total	+ en réparation	Total potentiel	Remarque
2015	4	5					9	2	11	
2016	8			9			17	3	20	
2017		4		4			8	2	10	
2018				11			11	1	12	
2019				9			9	1	10	
2020				17			17	3	20	+ 10 au gymnase
2021					20	20	40		40	
2022					30		30		30	
2023						10	10		10	
2024			25				10		10	
Total	12	9	25	50	50	30	161	12	173	

+4 lampes Fenix HM71R et 2 lampes Fenix HP30R v2.0 avec chargeur USB-C (chez J.-M. Guyot)

Combinaisons

	Styx	MTDE	Expé	TSA	ACS	AV	CE	Total	
XS (0)	2	6						8	+ 10 sous-combinaisons (S : 1 ; M : 1 ; L : 1 ; XL : 2 ; + 5 ?)
S (1)	3	7			1			11	
M (2)	4	1		1		3	3	12	
L (3)	2		1			8	3	14	
XL (4)	1					1	3	5	
Total	12	14	1	1	1	12		41	

Amarrages

Maillon rapide	Speedy + plaquette coudée	30	60
	Speedy + plaquette vrillée	30	
	Speedy	50	
	Peguet GO 7 mm inox (40 kN)	39	
Mousqueton	Climbing Technology + plaquette coudée	50	96
	Climbing Technology + plaquette vrillée	46	
	Climbing Technology autolock + plaquette vrillée	20	
	Petzl Sm'D Twist-lock (orange bague rouge) + plaquette coudée	30	50
	Petzl Sm'D Twist-lock (orange bague rouge) + plaquette vrillée	20	
	Wild Country SSG (violet doigt vert)	36	
	Camp autolock (bague rouge)	20	
Simon acier autolock (bague violette)	10	(Gymnase)	
Autre amarrage	Anneau acier	6	
	Amarrage souple (AS)	22	
	Pure-line 2023 (1 m ; 1,5 m ; 2 m ; 2,5 m ; 3 m)	38	
	Anneaux de sangles	22	

Autres matériels

Kit spéléo	38 (+9)		Bateau	2	
Petit kit spéléo bleu	7		Échelle 5 m	2	
Mini kit spéléo Fixe bleu de survie	12		Échelle 10 m	19	
Trousse à spit complète	5		Sac étanche : grand	4	
Poulie Petzl Pro-Traxion	1		Sac étanche : petit	3	
Poulie Petzl Mini-Traxion	2		Protège corde	6	
Poulie Rock Exotica Omni Block 1.5	2		Coupe corde	2	dont 1 en Belgique
Poulie Petzl Rescue bleu et violet	1	En Belgique	Décapeur thermique	1	
Poulie Petzl Rescue rouge et noir	2		Descendeur Petzl Rig	2	
Poulie Petzl Trac (tyrolienne)	5		Poulie Petzl simple rouge	5	
Poulie Petzl Tandem	2		Lave-corde Béal	10 (+1 gros)	
Poulie Petzl Tandem Speed	2		Bidon 6 L	14	
Poulie-bloqueur	2		Bidon 3,6 L	2	
Descendeur Petzl Stop	6		Point chaud MTDE	1	
Descendeur CT Acles	4				

11.2 Photographie

Flash	Godox TT600	2
Pilote flash	Godox X1T-O	1

11.3 Topographie

Lasermètre	Leica Disto Classic 3	1	
	Leica Disto X3	1	
Talkie-walkie	Motorola TA-200	2	
Mètre ruban 50 m		2	
Clino-boussole	Suunto Tandem	2	
Phare	Olight Marauder	1	Chez P. Houlné

11.4 Matériels de plongée

Fil d'Ariane 500 m	2
Compresseur mixte électrique-essence 6 m ³ /h	1
Compresseur électrique 4 kVA	1
Bouteilles 6 L	2
Fouets	2
Lyre de transfert	1
Analyseur O ₂	1

11.5 Matériels de via ferrata

Année	Harnais AV Fast	Harnais Fixe Arnés	Longes Petzl Vertigo
2017	1		
2018	1		
2020	5		2
2024		4	

11.6 Matériels d'escalade

Assureur Petzl GriGri : 5 (au gymnase)

Dégaines : 12 (2019)

Cordes : Vert kaki : 70 m ; 100 m

Béal Opéra : Bleue : 80 m (2022) ; Verte : 60 m (2022) ; Béal Booster III : Violette : 50 m (2024)

11.7 Matériels de canyonisme

Casques

Camp Rock Star Rouge (2016) : 5

Combinaisons néoprène

Taille	T0	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Total
Pantalon	1	4	9	9	7	3	1	34
Veste	1	2	8	9	8	4	2	34
Intégrale								4

Connecteurs

Camp HMS compact : 7

Simon Jumbo : 7

Cordes

Marque	Type	Lot	Année	Long. (m)
Korda's Dana 9 mm	B		2016	130
Petzl Push 9 mm	A		2022	80
Petzl Push 9 mm	A		2022	60
Tendon Salamander 10,2 mm	A		2022	56
Tendon Salamander 10,2 mm	A		2022	54
Tendon Salamander 10,2 mm	A		2022	46
Korda's Fina 8,6 mm	B		2016	30
Tendon Salamander 10,2 mm	A		2022	13
Tendon Salamander 10,2 mm	A		2022	10

Harnais

AV Mascun confort : 6 (2016 : 1 XS-M + 2 XL ; 2017 : 1 XS-M + 2 M-L) avec longe Beal Verdon II (2022) et 2 mousquetons Petzl Sm'D Wall, descendeur SDS double 8 avec 1 mousqueton Petzl Sm'D Twist-lock
+ 4 équipements complets (longe, descendeur, mousqueton) prêts

Autres matériels

Kit portage Résurgence	4 (dont 1 très gros)		Bidons 6 L	3
Kit boule Résurgence	5 (1 gros & 4 petits)		Bidons 15 L	2
Sécurité eau-vive	1		Bidons 25 L	3
Descendeur SDS double 8	8		Gros bidon	1
Descendeur 8	21		Sifflet	11

11.8 Autres matériels

Sac marin	12	Tente armée 3 tronçons 3 m x 5 m	1
Sac postal	2	Barnum blanc LPTent 3 m x 6 m avec murs	2
Matelas autogonflant Thermarest Basecamp reg.	6	Barnum blanc LPTent 3 m x 3 m avec murs	2
Siège de camping Quechua	8	Tonnelle été	1
Selle (au gymnase)	1	Perforateur Hitachi 12 V	1
Groupe électrogène Widmann 2,5 kVA	1	Perforateur Hitachi 24 V	1
Groupe électrogène don LF55	1	Tronçonneuse Stihl MS 181 C-BE 35 cm	1
Titreuse Dymo LM160	2	Cadres photo alu 75 x 50 PLT	14
Motopompe	1	Cadres photo alu 90 x 60 Spéléodrome	10
Vaisselle (inventaire détaillé à faire)		Banderoles Usan	3
Matériel de cuisson (inventaire détaillé à faire)		Claie de portage	11
Paire de bottes (taille variée)	23	Tronçonneuse	1

12 Coordonnées et adresses utiles



Fédération Française
de Spéléologie

28 rue Delandine - 69002 Lyon

Tel : 04.72.56.09.63

Fax : 04.78.42.15.98

Mél : secretariat@ffspeleo.fr

Site internet : <http://www.ffspeleo.fr>



Maison régionale des sports
13 rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine

Mél : lispel@ffspeleo.fr

Site internet : <http://csr-l.ffspeleo.fr>



56 rue du Haut de Chèvre - 54000 Nancy

Mél : [cgs54@ffspeleo.fr](mailto:cds54@ffspeleo.fr)

Site internet : <http://cgs54.ffspeleo.fr>

56 rue du Haut de Chèvre - 54000 Nancy

Mél : usan@ffspeleo.fr

Site internet : <http://usan.ffspeleo.fr>

Page Wikipédia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_spéléologique_de_l'agglomération_nancéienne

Page Facebook : <https://www.facebook.com/usannancy/>

Chaîne YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCWzGO9F_QJdhHL7TfVTFqwg

Page Instagram : https://www.instagram.com/usan_speleo/





Gouffre de Vauvougier, Malbrans (cliché : O. Gradot, 3/3/2024)

13 Documents annexes

13.1 Documents fédéraux

- Organigramme fédéral : <http://ffspeleo.fr/organigramme.html>
- Définition fédérale de :
 - La spéléologie : <http://ffspeleo.fr/presentation-de-l-activite.html>
 - Le canyionisme : <http://ffspeleo.fr/presentation-activite-canyionisme.html>
 - La plongée souterraine : <http://ffspeleo.fr/efps-pratiquer-exploration.html>
- Chartes : <http://ffspeleo.fr/presentation-de-la-ffs.html>
- Mémento du dirigeant : <http://memento.ffspeleo.fr/>
- Documentation de l'école française de spéléologie :
 - Documentation technique du GET : <https://efs.ffspeleo.fr/get.html>
 - Tout sur la réglementation : <https://efs.ffspeleo.fr/reglementation.html>
 - Les stages (contenus et référentiels) : <https://efs.ffspeleo.fr/organiser.html>
- Documentation de l'école française de canyionisme : <https://memento.ffspeleo.fr/article65.html>
- Spéléo-secours français :
 - Lettres d'information : <https://www.speleo-secours.fr/?cat=163>
 - Les formations : <https://www.speleo-secours.fr/?cat=16>
 - Techniques spécifiques : <https://www.speleo-secours.fr/?p=700>

13.2 Documents du club

- Feuille d'adhésion 2025 et RIB pour virement : <https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?article2181>
- Assurances du club (Responsabilité civile, locaux, initiation au gymnase) : <https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?article869>
- Usania, document d'AG : <https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?rubrique117>
- Modèle de procuration pour l'AG :

Assemblée générale du 8 février 2025

PROCURATION

Je, soussigné, donne pouvoir à
de me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'Usan du samedi 8 février 2025 et délibérer
en mes lieux et place.

Fait à, le

Signature (faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)

13.3 Fiche équipement – Réseau de Vauvougier (Malbrans, 25)

Bilan des travaux Usan 2021-2024

Légende : B = broche / Sp = spit / gj = goujon / AF = amarrage foré / AN = amarrage naturel / dev = déviation

Voie classique			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Puits d'entrée (P37)	16 B + 2 Sp + 4 AF + 2 AN	100	AF ø12 mm
Puits du pendule	7 B	28	
R2 + R3	4 B	12	
Puits ASCO	4 B	22	
R4	2 B + 1 dev/B	10	Passage en libre possible
R6 (méandre Bourgogne)	4 B	12	
P11 + accès ex-étroiture	6 B + 2 Sp + 1 AF	25	AF ø8 mm
Faux pas sortie ex-étroiture	4 B	5	
R2,5	2 Sp	4	Passage en libre possible
R3	2 B	7	Passage en libre possible
Ressaut Machpro (R3 + R12)	8 B	30	
Puits du Guano (P15)	6 B	28	
Grand Puits (P47)	7 B + 1 dev/B + 1 AF	70	AF ø12 mm

Réseau des Cheminées			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès au réseau + P10	6 sp + 2 AF		À vérifier
R3 + R4 + R4			
Cheminée 18 m			
P10			

Réseau du Piton			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès historique E4			
Accès Boa Sans Soif	7 gj + 3 dev/gj	40	

Galerie de la Trémie			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès E3			À équiper, peut se faire en libre

Zone du Grand Puits (P33 accès à la Corniche)			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
P33			À équiper

Galerie des Tartes			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès via MC			Depuis ressaut Machpro
Accès via E15			Depuis puits du Guano
Ressaut salle SHAG (R3)			À équiper, peut se faire en libre

Puits parallèles au P47			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires

Puits Barbau			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
P24+P9			

Galerie des Dos d'Ânes			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
R7,5	3 Sp + 1 AF	15	AF ø8 mm
Talus de glaise	2 gj + 2 AN	20	
Ressaut + MC	2 gj + 1 AF + 2 AN	25	AF ø12 mm (ressaut à reprendre, sa frotte !)

Ressaut du Bivouac			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
R8	4 gj + 1 AN	20	

Puits Bidouille			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès (P15)	2 gj + 1 AF	20	AF ø12 mm
Puits Bidouille + R4	9 gj + 1 AF	50	AF ø12 mm

Réseau des Cracs Badaboums			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Puits du Coyote (E14)	4 gj + 1 dev/gj	22	
Puits du Rat (E14)	4 gj + 1 dev/gj	22	
Salle du Cadavre Exquis	8 gj	20	
Alternative 1			
Sommet de l'éboulis	10 gj	45	
Alternative 2			
Arrivée d'eau (E8)	4 gj	12	
Alternative 3			
Puits du Lynx (E12)	4 gj	20	
Puits du Marmotton (E12)	4 gj + 1 AN	16	Permet d'accéder à la margelle, C8 + 4gj pour le sommet du puits

Réseau AGA			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès (R4)	2 gj + 1 AN + 2 Sp	16	
Aval			
R2			Désescalade possible
R1 + R4 + P16 + R5			
Amont			
Puits Pépette (E17)	5 Sp + 3 AF	30	AF ø8 mm
R5	1 AF + 3 gj + 1 dev/AN	15	AF ø12 mm, grande dév
Alternative 1			
Puits du Filou (E±30)	7 gj + 2 AN	50	Arrêt sur étroiture avec CA, à poursuivre !
Puits ??? À descendre			S'atteint depuis premier frac du Filou
Alternative 2			
Puits de la Plateforme (E10)	4 Sp	18	
Puits du Cardan (E10)	3 Sp + 2 AF	20	AF ø8 et 12 mm
Accès puits de l'Espoir		47	Refaire le point (c'est en fixe)
Puits de l'Espoir (E34)			2 escalades équipées

Méandre TGV / P37			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Accès via Puits du Pendule	5 B	30	Possibilité de faire un frac intermédiaire (2 AF ø12 mm) prendre C35
Alternative 1			
R5			À équiper, peut se faire en libre
Jonction Grande Galerie	3 gj	25	Départ MC sur monopoint (à reprendre)
Alternative 2			
MC au-dessus R5	4 gj	8	
Jonction R4 (voie classique)	4 gj	15	Si descente R4 prendre C25 + 2 B + 1 dev/B
Alternative 3			
P37			

Grande Galerie			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
R4	1 Sp + 2 AF	10	AF ø12 mm
Pente raide	2 AF + 2gj	20	AF ø12 mm

Accès bifurcation réseau des Photographe / Fournier / P29			
Obstacles	Amarrages	Cordes	Commentaires
P4 + P11	1 gj + 1 Sp + 3 AF + 1 dev/AF	25	AF ø12 mm
P29			Puits borgne au pied de la bifurcation

Réseau des Photographes			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
R3			
Puits 7P7 (P7)			
Puits des Deux Pitons (P11)			

Réseau Fournier			
Obstacles	Amarrages	Cordes (m)	Commentaires
Puits Coucou	4 Sp + 2 AF	25	AF ø12 mm
R2			Désobstrué, se désescalade
R8	2 gj + 1 AF	10	AF ø12 mm
R7	2 gj + 5 AF	25	AF ø12 mm

